

CHAÎNE DE CONFIANCE

Diagnostic et préconisations



Préfiguration d'une chaîne de confiance pour le parcours de rénovation globale et performante du service Effilogis Maison Individuelle en Bourgogne-Franche-Comté

Auteurs : Anne-Laure BENOIT et Alexis CROSNIER – Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté

Remerciements : Le Pôle énergie remercie tous les membres du groupe de travail des professionnels de la chaîne de confiance ainsi que toutes les personnes qui ont apporté leur avis et pris du temps pour enrichir le benchmark des retours d'expériences dans le cadre de cette étude :

Conseillers France Rénov' et animateurs de Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique

Eric BEGUIN (PTRE Mâconnais Sud Bourgogne), **Marion DECROZANT** (Bourgogne Energies Renouvelables), **Clément FAIVRE** (Gaïa Energies), **Noémie GAMBA** (Pôle Rénovation Conseil du Pays Beaunois), **Yann GENAY** (Maison de l'Habitat du Doubs), **Geoffrey GOUX** (Gaïa Energies), **Samuel JOUANNY** (CAUE de Saône-et-Loire), **Quentin LE COINT** (PTRE Mâconnais Sud Bourgogne), **Nicolas MONIOT** (Adera), **Christophe PIGNON** (Ajena)

Auditeurs et accompagnateurs techniques Effilogis

Jennifer BORRET (Upsilon Performances), **Hervé BOUDIER** (Atelier d'architecture Hervé Boudier), **Benoît BRIDE** (Pachama Energie), **Patrick CHAPOULIE** (BE Optim'Home), **Alexis COURAGEOT** (Urbanis), **Pascale DEL RABAL** (B2E Ingénierie), **Sébastien DURY** (Conseils Econergie), **Alexandre ECOCHARD** (EcoDiag 71), **Sébastien GAUDISSARD** (Maison Passive 71), **Manuel GONZALEZ** (SARL Galiza, Synamome), **Marie GOULEY** (Marie GOULEY architecte), **Franck KOCH** (Julienne Javel), **Grégory LAPREVOTTE** (BEE, Synamome), **Emmanuelle PERRIN** (Soliha 21), **Marta PUIG I BOSCH** (Marta Puig i Bosch, CROA), **Sandrine ROSSIN** (Upsilon Performances), **Clément SEGUIN** (Urbanis)

Entreprises, artisans, organisations professionnelles et chambres consulaires

Damien BRUNNER (BG Project), **Emmanuel CABETE** (CABETE Façade, CAPEB BFC), **Emmanuel CHEVASSON** (Pacotte & Mignotte Menuiseries, FFB BFC), **Serge MERIALDO** (FFB Bourgogne-Franche-Comté), **Gilles MOREL** (CAPEB 70/90), **Valentin PHILIBERT** (GRESSARD & PHILIBERT Charpente), **Lucie PRAZALEK** (CMA Côte d'Or)

Pilotes de dispositifs régionaux, experts et porteurs d'initiatives en Bourgogne-Franche-Comté

Jacques ALLIER (J.Allier Consultant), **Nathalie BARNOIN** (Consultante et formatrice Bâtiment Durable), **Floriane BAUER-CAUNEILLE** (Parc Naturel Régional du Haut-Jura), **David BESENGEZ** (Région Hauts-de-France), **Catherine BOHEME** (Grand Besançon Métropole), **Anne-Gaëlle CARO** (Région Normandie), **Françoise CHAUDRILLIER** (Lefficens Conseil & Formation), **Ingrid Chiesa** (CERC – ORREC), **Marie-Laure COLI** (Région Bourgogne-Franche-Comté), **Alexis ERRARD** (ADEME), **Mathieu FLAHAUT** (Oktave), **Eric FLAMAND** (EcoSyn), **Michel FOURNIER** (Région Bourgogne-Franche-Comté), **Maxence FRANCE** (CD2E), **Xavier LAIR** (EURL Xavier LAIR), **Eric LIEGEOIS** (architecte en haute qualité environnementale), **Vincent PAILLOT** (CAUE 25), **Vincent PANISSET** (Région Bourgogne-Franche-Comté), **Guillaume PROFICHET** (BE Energy-Consult), **Sophie ROUSSET** (Région Bourgogne-Franche-Comté), **Eric ZIMOLONG** (Asfobat).

Citation du rapport : Préfiguration d'une chaîne de confiance pour le parcours de rénovation globale et performante du service Effilogis Maison individuelle en Bourgogne-Franche-Comté, Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté, février 2022

SOMMAIRE

SOMMAIRE	4
INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : LE CADRE CONTEXTUEL DE LA RENOVATION ENERGETIQUE	7
1- Un état des lieux de la rénovation énergétique des logements	7
2- Les évolutions de la rénovation énergétique à l'échelle nationale.....	12
3- Des programmes opérationnels au service de la rénovation énergétique.....	16
3-1 <i>Le programme SARE - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique</i>	16
3-2 <i>France Rénov', une nouvelle organisation du service public de la rénovation énergétique</i> ..	17
PARTIE 2 : LE PROGRAMME EFFILOGIS MAISON INDIVIDUELLE	19
1- Les étapes du parcours Effilogis Maison individuelle pour le particulier	20
2- Les acteurs professionnels du service Effilogis Maison individuelle	21
2-1 <i>Les conseillers France Rénov', tiers de confiance pour le particulier</i>	21
2-2 <i>Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE)</i>	23
2-3 <i>Les auditeurs et les accompagnateurs techniques</i>	25
3- L'offre de rénovation BBC du service Effilogis Maison individuelle en chiffres	26
PARTIE 3 : LE DIAGNOSTIC	30
1- La dynamique du marché de rénovation en Bourgogne-Franche-Comté.....	30
2- Le programme Effilogis Maison individuelle : une demande croissante confrontée à une offre professionnelle insuffisante.....	31
3- Comment identifier les entreprises pouvant répondre à cette offre de rénovation ?.....	33
3-1 <i>Le label RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »</i>	33
3-2 <i>La marque « Valeurs Parc naturel régional »</i>	34
3-3 <i>Des annuaires d'entreprises de la rénovation</i>	35
4- Retours d'expérience des professionnels conventionnés sur le dispositif Effilogis Maison individuelle.....	36
4-1 <i>Les conseillers France Rénov'</i>	36
4-2 <i>Les auditeurs</i>	36
4-3 <i>Les accompagnateurs techniques</i>	38
4-4 <i>Les retours partagés par tous</i>	39
5- Le programme régional Effilogis Maison individuelle impacté par un contexte mouvant	40
5-1 <i>L'ADEME, la Région et l'Etat, copilotes des programmes SARE et France Rénov'</i>	40
5-2 <i>Quel avenir pour Effilogis Maison individuelle ?</i>	41
PARTIE 4 : LE PANORAMA DES INITIATIVES TERRITORIALES	44
1- Les retours d'expériences au niveau national	44
1-1 <i>Le chèque Eco-énergie en Région Normandie</i>	44

1-2 Pass Rénovation, le service public des Hauts-de-France	49
1-3 Oktave, le service de rénovation énergétique du Grand Est	52
2- Les retours d'expérience en Bourgogne-Franche-Comté.....	56
2-1 La SCIC Rénovons !.....	56
2-2 EcoSyn, un réseau de compétence de l'éco-construction.....	57
2-3 L'expérimentation groupement d'entreprises.....	58
2-4 Objectif 3000 : tous ensemble pour un habitat rénové BBC, confortable et performant en 2050 60	
2-5 SimpliRéno, une offre globale de travaux des Architectes de la Rénovation	61
PARTIE 5 : LES PRECONISATIONS	63
1- Les conclusions de la concertation avec les professionnels.....	64
2- Les préconisations	65
2-1 Les préconisations de priorité 1.....	65
2-2 Les préconisations de priorité 2.....	68
2-3 Les préconisations de priorité 3.....	71
3- Les préconisations non retenues.....	72
4- Synthèse des préconisations	74
ANNEXES	76
GLOSSAIRE	80
LE PÔLE ÉNERGIE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	82
LE SERVICE EFFICACITE ENERGETIQUE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	82

INTRODUCTION

Lorsqu'un particulier souhaite rénover sa maison, il peut se retrouver désarmé. Par où commencer ? Comment obtenir les aides ? Quelles entreprises de confiance peut-il contacter pour réaliser ses travaux ?

La Région Bourgogne-Franche-Comté, par le biais du service Effilogis Maison individuelle, propose depuis 2009 aux habitants un accompagnement technique et financier pour la réalisation de travaux de performance énergétique de leur logement. Depuis 2018, les demandes d'accompagnement, notamment pour la réalisation des audits, sont croissantes. **La mise en cohérence de l'ensemble des interventions par les professionnels, de l'audit à l'accompagnement technique et au suivi post-travaux, est indispensable pour que les projets de rénovation globale et performante arrivent à leur terme.** Au cours de ces étapes, le particulier doit être sécurisé autour d'un discours cohérent et coordonné entre les différents professionnels intervenant sur son projet de rénovation : conseillers, auditeurs, accompagnateurs techniques et artisans.

Fin 2020, la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'ADEME ont souhaité engager **une étude de préfiguration pour la création d'une chaîne de confiance des professionnels du service Effilogis Maison individuelle.** Par chaîne de confiance, on entend l'articulation des actions de l'ensemble des professionnels impliqués dans le parcours de rénovation globale et performante. **Cette étude s'est toutefois concentrée sur les structures conventionnées et/ou financées** par la Région : les conseillers France Rénov', les auditeurs et accompagnateurs techniques.

Mené tout au long de l'année 2021, cette étude a abouti à un rapport vous proposant :

- 🔗 Une présentation du cadre contextuel de la rénovation énergétique (Partie 1)
- 🔗 Une présentation du programme Effilogis (Partie 2)
- 🔗 Un diagnostic de ce programme (Partie 3)
- 🔗 Un panorama des initiatives territoriales (Partie 4)
- 🔗 Des préconisations pour le déploiement d'une chaîne de confiance (Partie 5).

L'objectif de cette étude est de valoriser et renforcer l'offre de rénovation globale et performante du service régional Effilogis Maison individuelle afin de :

- 🔗 Rassurer le particulier dans son projet tout au long de son parcours
- 🔗 Fédérer les professionnels au sein d'une chaîne de confiance
- 🔗 Augmenter le nombre et la qualité des projets de rénovation.

PARTIE 1 : LE CADRE CONTEXTUEL DE LA RENOVATION ENERGETIQUE

Cette partie permet de comprendre le cadre contextuel dans lequel s'est construit le programme Effilogis (Partie 2). Elle servira également pour établir un diagnostic de ce programme (Partie 3).

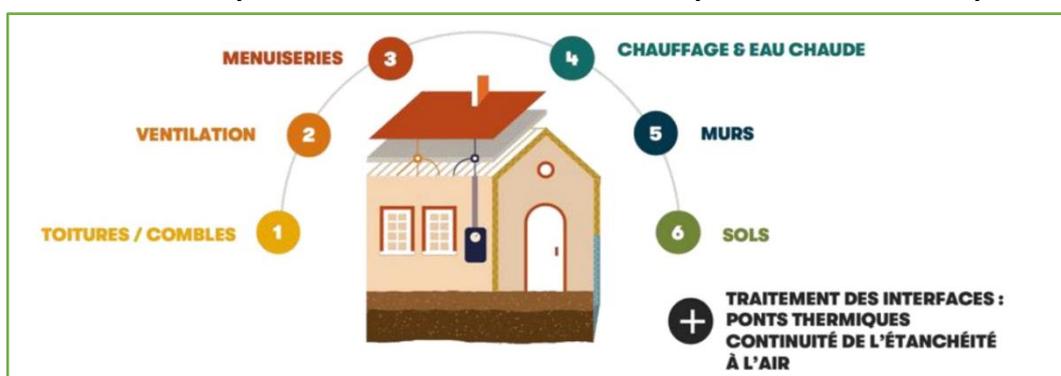
1- Un état des lieux de la rénovation énergétique des logements

La rénovation énergétique des logements individuels a été analysée par l'ONRE – **Observatoire national de la rénovation énergétique** dans [un rapport¹](#) de mai 2021 relatif au bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019. Ce rapport est une actualisation de [l'enquête TREMI de 2017²](#) (Travaux de Rénovation Énergétique des Maisons Individuelles) copilotée par l'ADEME et le Service de la donnée et des études statistiques. Il combine les données issues d'une enquête menée auprès des ménages ayant réalisé des travaux entre 2017 et 2019 et celles relatives aux principales aides à la rénovation entre 2016 et 2019.



On entend par **rénovation énergétique** l'ensemble des travaux susceptibles d'améliorer la performance thermique du logement : l'isolation de la toiture, ventilation, le remplacement des menuiseries, la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire, l'isolation des murs et planchers bas auxquels s'ajoute le traitement des interfaces (ponts thermiques et étanchéité à l'air).

Les 6 postes de travaux nécessaires à la performance thermique



Source : La rénovation performante par étapes, Enertech, Janvier 2021

Cette étude sur la chaîne de confiance du service Effilogis Maison individuelle s'est principalement focalisée sur les travaux correspondant à une **rénovation globale et performante³**. Elle permet d'améliorer le confort, de réduire la facture énergétique, de valoriser le patrimoine et de répondre aux enjeux climat-énergie.



Juridiquement, la rénovation globale et performante est définie par :

- ✓ L'atteinte du niveau A ou B du diagnostic de performance énergétique (DPE)
- ✓ L'étude des six postes de rénovation énergétique
- ✓ La réalisation des travaux en 18 mois maximum.

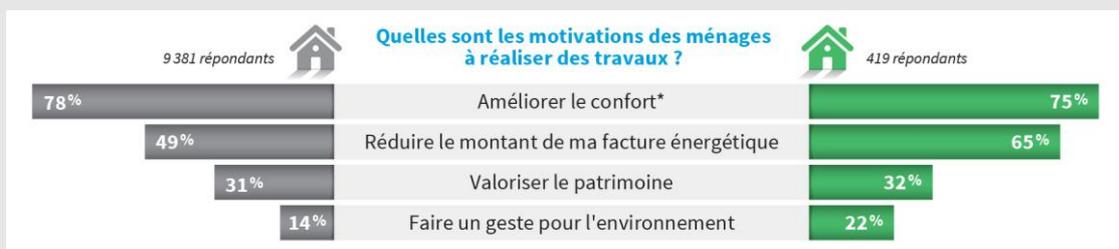
Dans le service Effilogis, l'atteinte du **niveau BBC Rénovation – Effinergie est nécessaire, soit 80 kWh_{EP}/m²/an modulé par la zone climatique et l'altitude.**

¹ La rénovation énergétique des logements, bilan des travaux et des aides entre 2016 et 2019, ONRE, mai 2021

² Enquête TREMI, Travaux de Rénovation Énergétique de Maisons Individuelles, Ademe, octobre 2018

³ Article L111-1 du Code de la construction et de l'habitat

Les motivations des ménages pour réaliser des travaux



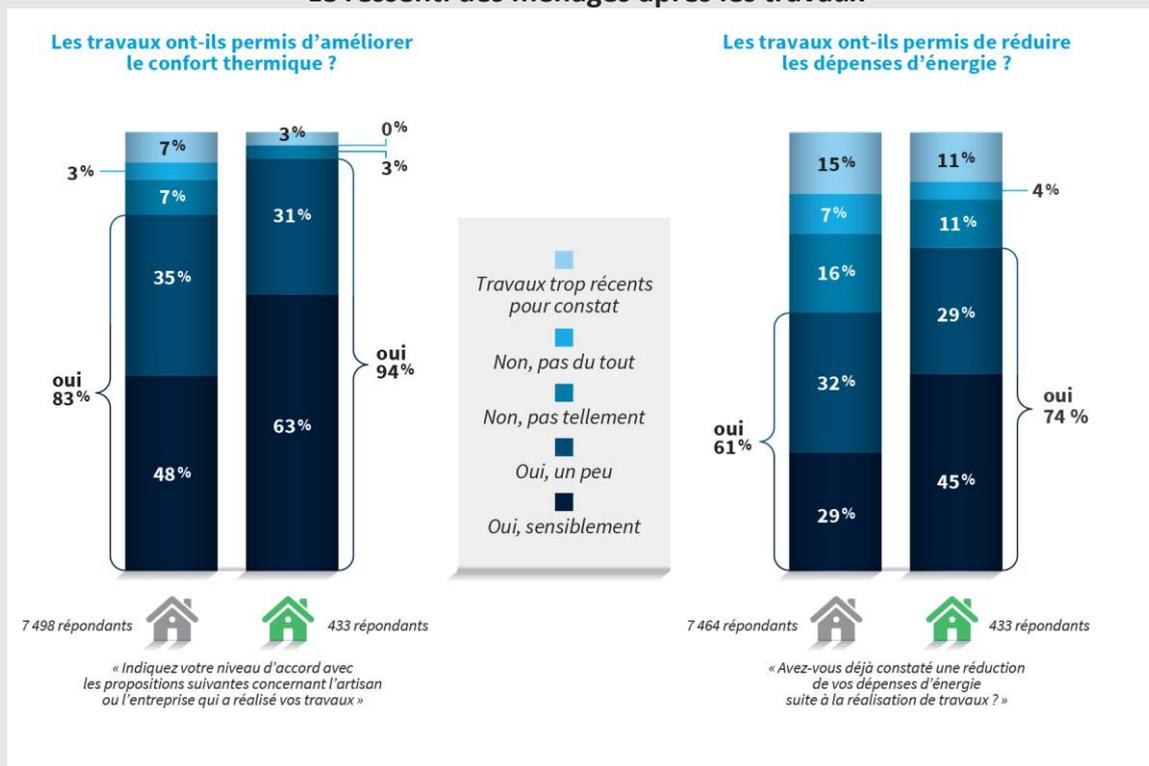
Source : Enquête TREMI, ADEME, 2017

A gauche : l'ensemble des ménages enquêtés qui ont réalisé des travaux de rénovation énergétique, tout type de travaux confondus.

A droite : ceux, parmi ces ménages enquêtés, dont les travaux ont permis un gain de **deux classes énergétiques dans l'étiquette du DPE.**

L'amélioration du confort demeure la motivation principale pour réaliser des travaux de rénovation. La seconde étant la réduction du montant de la facture énergétique.

Le ressenti des ménages après les travaux



Source : Enquête TREMI, ADEME, 2017

Dans les faits, l'analyse du ressenti après travaux confirme ces motivations puisque la rénovation globale et performante de leur logement a permis **d'améliorer le confort thermique pour 94% des ménages** et de réduire les **dépenses d'énergie pour 74% des sondés** dont les travaux ont permis un gain de deux classes énergétiques dans l'étiquette du DPE.

Concernant « **la valorisation du patrimoine** » (3^{ème} motivation exprimée des ménages), une étude du CEREMA sur [500 logements rénovés au niveau BBC](#)⁴ (Bâtiment Basse Consommation) montre que la prise en compte de la valeur marchande du logement, avant et après travaux, engendre **une rentabilité des travaux dès la première année**. Enfin, il est constaté que la motivation « **Faire un geste pour l'environnement** » est réelle puisque dans le cadre d'une rénovation globale et performante, les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux consommations énergétiques sont pour leur part divisées par 4. Ce n'est cependant pas suffisant pour atteindre les **objectifs prévus par la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)**, à savoir une réduction de 87% des émissions de GES du parc immobilier entre 2013 et 2050.

Les enseignements de l'enquête TREMI

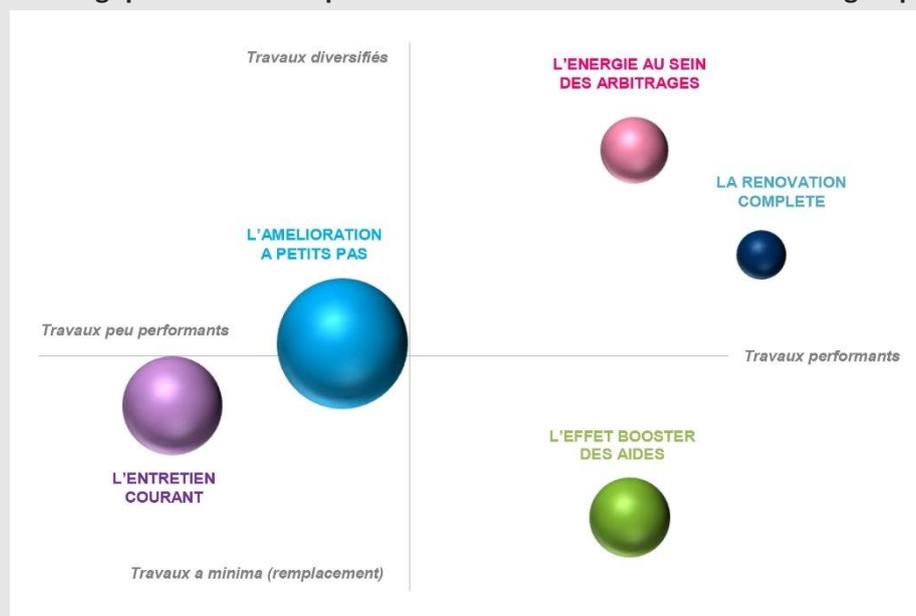
L'enquête TREMI 2020 a mis en évidence plusieurs enseignements :

- 🔗 **Les travaux réalisés aboutissent souvent mais pas systématiquement à une amélioration des performances énergétiques**
- 🔗 **La rénovation énergétique concerne principalement les maisons individuelles et les propriétaires occupants**
- 🔗 **Les travaux de rénovation effectués sont très divers et ne permettent pas tous les mêmes économies**
- 🔗 **La plupart des ménages ayant rénové leur logement sont satisfaits des travaux mais estiment que d'autres sont encore nécessaires.**

En 2019, en France métropolitaine, 3,1 millions de maisons individuelles ont fait l'objet d'une rénovation « potentiellement » énergétique, soit 19% du parc de maisons individuelles. Une modélisation des performances thermiques avant et après travaux permet d'estimer que parmi l'ensemble des rénovations, **2,3 millions ont effectivement conduit à une réduction des consommations d'énergie finale conventionnelle**. L'écart entre ces deux nombres met en évidence le fait qu'un certain nombre de travaux négligent l'amélioration des performances thermiques.

⁴ 500 Maisons rénovées basse consommation, Synthèse générale, CEREMA, Juin 2017

Les 5 logiques d'action du particulier en faveur de la rénovation énergétique



Source : Typologie des ménages ayant réalisé des travaux de rénovation énergétique, ADEME, 2019

- ✓ 42% des ménages optent pour l'**amélioration « à petit pas »**, à savoir une dynamique de travaux bloc par bloc qui ne tient pas compte des enjeux énergétiques
- ✓ 24% effectuent uniquement des **travaux d'entretien courant** pour assurer le minimum et avoir une maison fonctionnelle
- ✓ 16% ont engagé des travaux grâce aux aides
- ✓ 11% font des travaux **pour les économies d'énergies**
- ✓ 6% seulement entament une rénovation complète

Embarquer les ménages vers la rénovation globale et performante

Une étude réalisée en 2020 par l'ADEME, DORÉMI (Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles) et Enertech⁵ sur la rénovation performante par étape a révélé la complexité, voire l'impossibilité, d'atteindre le niveau BBC Rénovation **au-delà de 2 étapes de travaux**. Même lorsque les conditions techniques ont été justement anticipées, l'atteinte du niveau BBC se retrouve entravée par le particulier qui ne souhaite pas se relancer dans une nouvelle période de travaux.

Il ne suffit pas d'enchaîner les travaux « BBC compatibles » pour atteindre le niveau BBC Rénovation. Il est nécessaire d'avoir une vision globale et une bonne prise en compte des interfaces entre postes de travaux.

⁵ La rénovation performante par étape, ADEME, Doremi, Enertech, 2020

A noter également que d'après l'enquête TREMI 2017 :

- 🔗 **5% des travaux de rénovation énergétique des ménages français ont abouti à un saut de 2 classes ou plus sur le DPE**
- 🔗 **15% des ménages ayant réalisé des travaux ont bénéficié d'un accompagnement**
- 🔗 **36% des ménages ayant réalisé des travaux permettant 2 sauts de classe énergétique du DPE estiment avoir manqué d'accompagnement**

2- Les évolutions de la rénovation énergétique à l'échelle nationale

A l'heure actuelle, **il n'existe aucune obligation à la rénovation énergétique pour les maisons individuelles** dans les textes réglementaires. La stratégie de l'Etat est donc d'inciter à la rénovation. Massifier la réhabilitation est un des leviers disponibles pour respecter les engagements de la France dans les Accords de Paris. Pour y arriver, **plusieurs textes prévoient des engagements en matière de rénovation énergétique** :

Introduite par la [Loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte](#) publiée le 17 août 2015, [la Stratégie Nationale Bas Carbone](#) est la feuille de route de la France pour lutter contre le changement climatique. Elle vise à atteindre des objectifs bas carbone conformément aux Accords de Paris et prévoit dans son scénario de référence de :

- 🔗 Orienter le secteur vers un **usage d'énergies 100% décarbonées en 2050**. A court terme, cela se traduit par une interdiction d'installer du chauffage au fioul et au charbon à partir de 2022.
- 🔗 Inciter à une **forte accélération du rythme et de la qualité des rénovations des logements et des bâtiments tertiaires**. Objectif : 370 000 rénovations complètes très performantes par an dès 2022, pour arriver rapidement à 500 000 rénovations par an et enfin 700 000 par an à terme.
- 🔗 **Cibler en priorité les passoires énergétiques** pour permettre leur disparition d'ici 2028 et lutter contre la précarité énergétique.
- 🔗 Développer le recours aux produits de rénovation et d'isolation les moins carbonés et aux matériaux stockant du carbone. Objectif : **réduire de 40% la consommation d'énergie en 2050 par rapport à 2020**.
- 🔗 Viser une **meilleure efficacité énergétique des équipements** (15% à 60% de réduction de consommation selon les équipements) et une **sobriété des usages**.

Le [Plan de Rénovation Energétique des Bâtiments](#) a été adopté en 2018 avec comme principaux objectifs de :

- 🔗 Rénover l'ensemble du parc de bâtiments **au niveau BBC d'ici 2050**.
- 🔗 Eliminer les **7 à 8 millions de passoires thermiques** du parc privé d'ici 2050 (logements classés en étiquettes F et G du DPE).
- 🔗 Rénover **500 000 logements par an** en moyenne.
- 🔗 Lutter contre la précarité énergétique, en concentrant les efforts pour réhabiliter les passoires thermiques habitées par **des ménages aux revenus modestes** selon la définition de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), en visant 150 000 rénovations par an dès 2018.

A partir des 149 propositions de la [Convention Citoyenne pour le Climat](#), la [loi Climat et Résilience](#)⁶ a été publiée le 22 août 2021. Concernant la rénovation énergétique des logements, les mesures suivantes ont été adoptées :

- 🔗 **Interdiction de la location des logements** avec une étiquette G au DPE d'ici 2025, d'ici 2028 pour les logements classés F et d'ici 2034 pour les logements classés E.
- 🔗 **Gel des loyers des passoires énergétiques** dès 2022.
- 🔗 **Audits énergétiques obligatoires dès le 1^{er} septembre 2022** lors des ventes de passoires énergétiques, obligation qui sera étendue aux logements classés E dès 2025 et aux étiquettes D en 2034.
- 🔗 **Désignation d'un nouvel opérateur agréé, « l'Accompagnateur Rénov' » pour accompagner les ménages** dans leur parcours de rénovation, simplifier le parcours de rénovation et en améliorer la qualité et l'ambition.
- 🔗 **Mise en place du financement du reste à charge** pour aider les ménages les plus modestes à financer des travaux de rénovation, en permettant de ne rembourser que les intérêts dans un premier temps puis de rembourser le montant du prêt au moment de la mutation du bien (vente ou succession).
- 🔗 **Diminution par deux du rythme d'artificialisation des sols.**

📢 **Refonte du Diagnostic de Performance Energétique**

Le 1^{er} juillet 2021, le [DPE](#) a fait peau neuve. Il reste toujours sous la méthode de calcul thermique [3CL](#), mais prend désormais en compte les 5 usages de l'énergie : chauffage, eau chaude sanitaire (ECS), climatisation, éclairage et auxiliaires. En plus de l'indicateur de performance énergétique du bâtiment, il devra désormais renseigner un indicateur de performance d'émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi qu'une fourchette des factures énergétiques estimées.

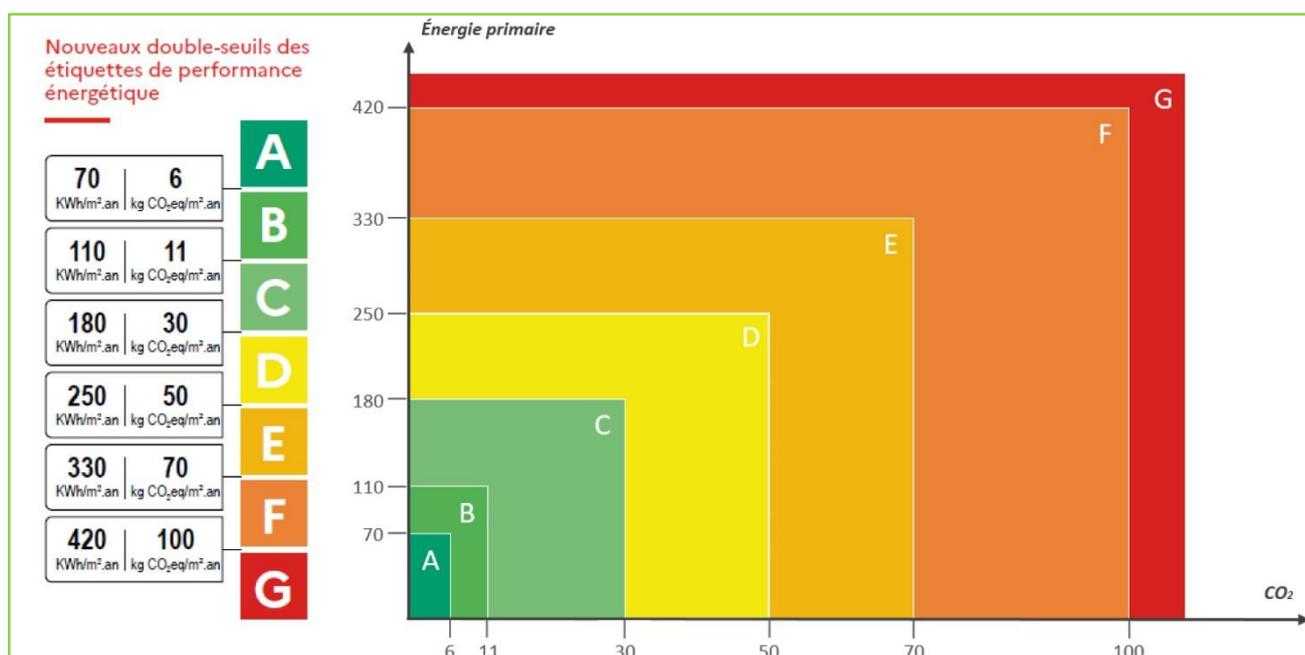


3CL est le nom de la méthode de calcul thermique utilisée pour la réalisation des DPE. Elle est issue de la 3^{ème} réglementation thermique de 1988. Pour la réalisation des audits énergétiques, on utilise la méthode [Th-C-E-Ex](#) qui est issue de la réglementation thermique de 2005.

Dorénavant, **la classe d'étiquette conservera l'indicateur le plus défavorable entre la performance énergétique et les émissions de GES**. De plus, il sera opposable ce qui est un gage de confiance pour le particulier. Les diagnostics sur factures sont désormais impossibles.

⁶ Loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Nouveaux double-seuils des étiquettes du DPE



Source : Guide DPE – Guide à usage des diagnostiqueurs performance énergétique, Cerema, octobre 2021

Un audit énergétique obligatoire pour les passoires thermiques en cas de session de logements

La loi Climat et Résilience⁷ prévoit la réalisation d'un audit énergétique obligatoire pour les logements de classes énergétique D, E, F et G en monopropriété proposés à la vente, avec une mise en œuvre selon le calendrier suivant :

-  1er septembre 2022 pour les logements de classes F ou G ;
-  1er janvier 2025 pour les logements de classe E ;
-  1er janvier 2034 pour les logements de classe D.

Un arrêté est attendu au courant de l'année 2022 définissant le contenu de cet audit réglementaire dit « audit passoire ».

Publié le 8 septembre 2021, [ce projet de loi](#) a été soumis à consultation nationale. Depuis, les résultats de cette consultation n'ont pas été livrés, ni d'information sur la prise en compte prévue des remarques qui ont pu alors être formulées. L'application était initialement prévue au 1er janvier 2022 mais a été repoussée par l'Etat au 1er septembre 2022.

A terme, **l'objectif indiqué par les services du Ministère est que cet audit énergétique constitue le cadre unique pour les audits énergétiques** adossés aux dispositifs incitatifs nationaux à la rénovation énergétique en particulier performante (MaPrimeRénov', CEE rénovation globale, éco-prêt à taux zéro performance globale, audit réalisé dans le cadre du SARE). Ce cadre unique permettrait en effet une meilleure lisibilité pour les ménages et une cohérence des dispositifs pour les professionnels.

La méthode de calcul thermique retenue est la 3CL, au détriment de la Th-C-Ex, traditionnellement utilisée pour les audits énergétiques.

⁷ Article 158 de la loi n°2021-1104 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Le prêt avance rénovation

Ce prêt a été instauré par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 et validé par [décret](#) le 17 décembre 2021. Le **prêt avance rénovation est un prêt hypothécaire qui permet à un ménage de rembourser le montant du prêt soit au moment de la mutation du bien immobilier**, soit au moment de la vente ou de la succession. Durant ce temps, le ménage se doit uniquement de payer les intérêts du prêt. Les intérêts pourront également être remboursés lors de la mutation du bien. Ce prêt **permettra de financer le reste à charge des particuliers après déduction des aides mobilisables**. La Banque Postale et le Crédit Mutuel déploient ce nouveau prêt depuis début 2022. Enfin, un **Fonds de Garantie pour la Rénovation Energétique** public a été créé pour couvrir les banques en cas de défaut de remboursement à hauteur de 75%.

3- Des programmes opérationnels au service de la rénovation énergétique

3-1 Le programme SARE - Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique

Le [programme SARE](#) a été validé par [l'arrêté du 5 septembre 2019](#)⁸ et vise à :

- 🔗 Orienter et conseiller les particuliers (et les professionnels du petit tertiaire) sur la rénovation énergétique de leur logement
- 🔗 Connaître les travaux à effectuer pour améliorer leur confort tout en réduisant leurs factures de chauffage.

Ce nouveau programme permet de **co-financer, par des certificats d'économies d'énergie (CEE, montant versé par des fournisseurs d'énergie), les montants engagés par les collectivités territoriales** pour 3 missions essentielles :

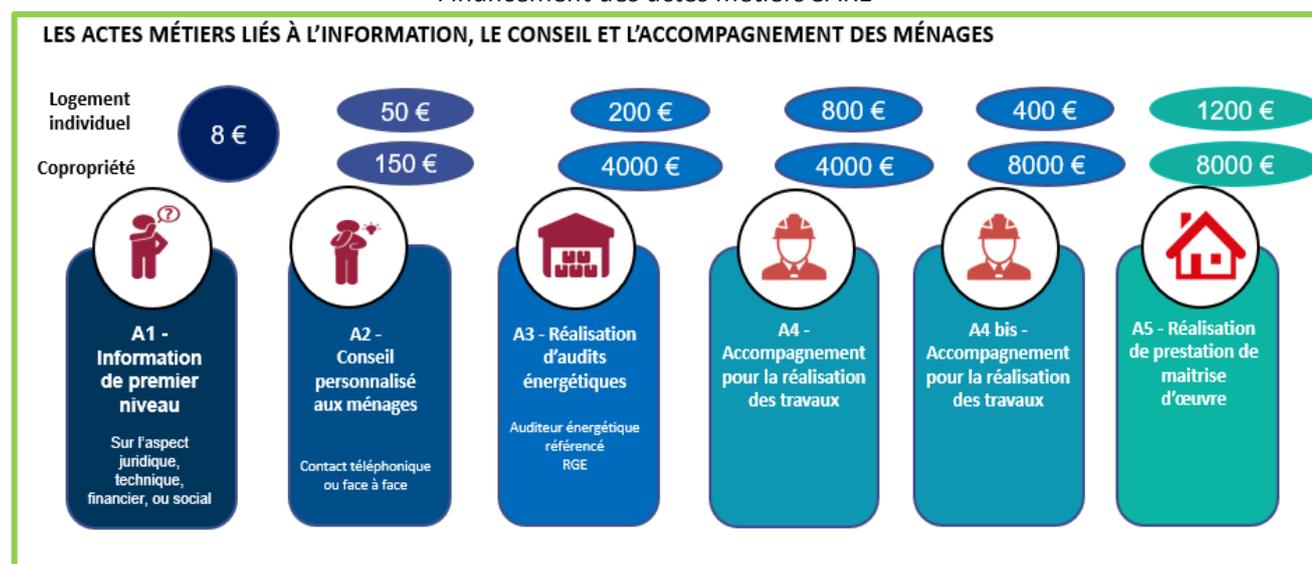
A - Structurer le parcours d'accompagnement des ménages sur le territoire : missions d'information, conseil, accompagnement des ménages, réalisation d'audits énergétiques...

B - Conseiller le petit tertiaire : missions de sensibilisation et conseil pour le petit tertiaire

C - Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation : mobilisation des professionnels et acteurs concernés par la rénovation énergétique des logements et accompagnement de leur montée en compétence

Ce co-financement est opéré par un système de « gestes-métiers » (nommés A1, A2, ..., B1, ...) regroupé dans le [guide des actes métiers](#). **A chaque prestation d'accompagnement, le professionnel qui a réalisé le geste-métier renseigne des indicateurs de suivi et bénéficie du financement correspondant.** Ce fonctionnement de financement à l'acte permet de mieux cadrer les missions d'accompagnement. Fin 2021, le programme SARE est déployé dans toutes les régions à l'exception de la Corse. Les Régions sont très souvent engagées comme porteurs associés, sauf en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Ile-de-France, qui sont engagés à une échelle infra régionale (départementale et métropolitaine).

Financement des actes métiers SARE*



* Plafond sur lequel la Région peut toucher 50% maximum de CEE

⁸ Arrêté du 5 septembre 2019 portant validation du programme « Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

3-2 France Rénov', une nouvelle organisation du service public de la rénovation énergétique



La loi Climat et Résilience a créé le **service public de la rénovation de l'habitat : France Rénov'**, qui a été mis en service le **1^{er} janvier 2022**. Il a pour objectif d'inciter toujours davantage de Français à rénover leur logement, en s'appuyant sur un **service unique, gratuit et indépendant**.

France Rénov' est le point d'entrée unique de tous les parcours de travaux, avec un réseau de 450 guichets sur l'ensemble du territoire. Ces guichets, nommés Espaces Conseil France Rénov', sont les anciens Espaces Conseil FAIRE et Points Rénovation Info Service de l'Anah. Les personnes travaillant dans ces structures sont les conseillers France Rénov' qui informent, conseillent et accompagnent le particulier dans son projet de rénovation. Les conseillers réalisent les missions d'information de 1^{er} niveau et de conseil personnalisé aux ménages (actes A1 et A2 du SARE). France Rénov' dispose d'une plateforme web (france-renov.gouv.fr) et d'un numéro de téléphone (0 808 800 700) uniques.

Mise en place de l'Accompagnateur Rénov'

Sur la base des propositions du [rapport d'Olivier Sichel⁹](#), publié le 18 mars 2021, la loi Climat et Résilience acte la **mise en place de l'Accompagnateur Rénov'**. Il est **l'interlocuteur unique du particulier** pour l'accompagner tout au long de son parcours de rénovation. Il est déployé **depuis le 1^{er} janvier 2022**. Les premiers Accompagnateurs Rénov' sont issus des dispositifs publics existants avec :

-  Les Ex-Espaces Conseil FAIRE et structures (notamment sociétés de tiers financement) assurant la réalisation des actes A4/A4bis
-  Les opérateurs agréés ou habilités par l'Anah
-  Les opérateurs missionnés par les collectivités locales dans le cadre des opérations programmées (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitation et Programme d'Intérêt Général).

Cet accompagnateur a pour mission de réaliser un accompagnement d'ordre technique, administratif, financier et social, notamment :

-  Conseil technique pour la conception et la réalisation de travaux (visite, état des lieux du logement, diagnostic énergétique, scénarios de travaux, conseil pour la recherche d'une entreprise « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE), etc.)
-  Mobilisation des aides financières (plan de financement, recours aux aides nationales et locales, etc.).

Dès le 1^{er} janvier 2023, **les architectes, les bureaux d'études ou encore les entreprises générales du bâtiment** pourront également devenir Accompagnateur Rénov'. Au printemps 2022, **un décret** précisera le contenu des missions d'accompagnement et les modalités de l'agrément. En 2023, son intervention conditionnera l'obtention des aides financières nationales.

⁹ Rapport pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés, Olivier Sichel, Mars 2021



A RETENIR

→ La rénovation globale et performante permet **d'améliorer le confort**, de **réduire les factures énergétiques**, de **valoriser le patrimoine** tout en **réduisant son empreinte environnementale**.

→ L'enjeu est donc de **diriger les ménages vers une stratégie de rénovation globale et performante**. A minima, une rénovation performante en deux étapes maximum permettant d'atteindre le niveau BBC Rénovation est nécessaire. Cela permet d'anticiper et de cadencer l'ensemble des travaux nécessaires et d'assurer une bonne **articulation entre les différents corps d'état**.

→ La France doit rénover son parc immobilier au niveau BBC d'ici 2050 pour respecter ses engagements. La loi Climat et Résilience apporte beaucoup de changements dans le paysage de la rénovation énergétique.

→ Le service public de la rénovation énergétique est devenu **France Rénov'** depuis le 1^{er} janvier 2022. Il dispose des conseillers des 450 Espaces Conseil France Rénov', des Accompagnateurs Rénov' et d'aides financières renforcées (MaPrimeRénov', Prêt Avance Rénovation).

PARTIE 2 : LE PROGRAMME EFFILOGIS MAISON INDIVIDUELLE

Cette partie vise à mieux comprendre le programme Effilogis, dans le but d'en établir un diagnostic (Partie 3) et des préconisations pour le faire évoluer (Partie 5).

Face au défi climatique et aux enjeux environnementaux et économiques de l'énergie dans le bâtiment, un programme intitulé « Bâtiment basse énergie en Franche-Comté » a été lancé en 2006 par la Région Franche-Comté et la délégation régionale de l'ADEME afin d'expérimenter la construction et la rénovation BBC avant que les labels nationaux ne soient définis¹⁰.



Depuis 2009, ce programme, dénommé **Effilogis**, **accompagne financièrement et techniquement des particuliers, copropriétés, bailleurs sociaux et collectivités pour développer l'efficacité énergétique des bâtiments et atteindre le niveau BBC**. Il a été déployé sur l'ensemble de la Région Bourgogne-Franche-Comté lors de la fusion des Régions en 2017 et constitue la clé de voûte du [Plan Bâtiment Durable Bourgogne-Franche-Comté](#) pour la période 2018-2030.

A travers ce programme, la Région a su anticiper un besoin de **l'approche globale de la rénovation énergétique, en cohérence avec les enjeux nationaux**. Atteindre le niveau BBC nécessite de traiter simultanément tous les postes de travaux du bâtiment pour engager un scénario de travaux cohérent.

Effilogis, c'est aussi :

- 🔗 Une marque déposée
- 🔗 Un réseau d'accompagnement dédié et des partenaires
- 🔗 Un site internet WWW.EFFILOGIS.FR et une plateforme web de suivi des projets accessibles à tous les acteurs intervenant sur une rénovation BBC aidée par la Région

Effilogis est construit sur deux logiques d'intervention :

- 🔗 Le programme Effilogis : des accompagnements adaptés aux maîtres d'ouvrages « professionnels » (bailleurs sociaux, collectivités, associations, établissements médico-sociaux)
- 🔗 Le service Effilogis – maison individuelle : un ensemble de services pour la cible des particuliers

L'objectif du service Effilogis Maison individuelle est de rassembler les dispositifs et acteurs existants pour un service unique dédié à la rénovation énergétique performante des maisons individuelles (65% de l'habitat privé en Bourgogne-Franche-Comté). Les principes de sa création ont été adoptés en décembre 2017.

Dans la suite du rapport, on traitera uniquement le service Effilogis Maison individuelle, objet de la chaîne de confiance.

¹⁰ [Baromètre semestriel Plan Bâtiment Grenelle – Franche-Comté, CERC, CRIC BTP, Mars 2012](#)

1- Les étapes du parcours Effilogis Maison individuelle pour le particulier

1- PRÉPARER

Le particulier prend **rendez-vous avec un conseiller France Rénov'** pour cerner son projet de rénovation. Si le projet est compatible avec les ambitions du service Effilogis Maison individuelle (atteinte du niveau BBC), il peut faire **réaliser un audit énergétique par un auditeur conventionné** avec la Région. Le rapport d'audit précise deux scénarios de travaux pour une rénovation BBC (rénovation par étapes ou globale en une fois).

2- CONCEVOIR

L'auditeur restitue au particulier le rapport d'audit. Le particulier reprend **rendez-vous avec son conseiller pour étudier les possibilités de financement** de son projet en fonction des coûts de travaux estimés dans l'audit. A l'issue de ce rendez-vous, **le particulier a en sa possession une feuille de route technique (l'audit) et financière (le plan de financement)**. Le particulier a toutes les informations pour décider de continuer ou non les travaux, et s'il opte pour un scénario de travaux BBC global en une fois ou par étapes.

Le ménage peut ensuite **choisir un accompagnateur technique conventionné** avec la Région qui suivra son projet jusqu'à la fin des travaux. Il prend contact avec des entreprises pour **réaliser des devis conformes aux recommandations de l'audit énergétique et aux conditions des aides régionales Effilogis**. Il dépose les demandes des différentes aides financières selon son profil (MaPrimeRénov', CEE, Effilogis, etc) avec l'appui de son conseiller notamment pour attirer son attention sur les étapes à respecter dans le dépôt de ces demandes de financement.

3- LANCER ET SUIVRE LES TRAVAUX

Une fois les dossiers de demandes d'aides déposés, **les demandes sont instruites par les différents organismes**. Pour les aides régionales, une instruction technique valide la conformité du projet. **Le particulier peut maintenant signer les devis**. L'aide régionale est votée dans un second temps. Les travaux commencent par la réunion de lancement de chantier avec le particulier, l'accompagnateur technique et les entreprises. L'accompagnateur technique doit vérifier la qualité de mise en œuvre des matériaux et systèmes, conformément aux règles techniques.

4- RÉCEPTIONNER ET BIEN VIVRE DANS SA MAISON

La phase de réception acte de la fin des travaux. **Le particulier fait la demande de versement des aides financières**. Il reçoit un **guide d'utilisation de sa nouvelle maison** et de ses équipements. Un **suivi des consommations** est mis en place pendant **deux ans** après la réception pour attester de la qualité des rénovations par une baisse significative des factures énergétiques. Le conseiller France Rénov' organise avec le particulier la programmation de l'entretien et de la maintenance des équipements.

2- Les acteurs professionnels du service Effilogis Maison individuelle

Le parcours de rénovation Effilogis Maison individuelle est encadré par un réseau de professionnels qui permet de garantir l'atteinte des objectifs de rénovation globale et performante : les conseillers France Rénov', les opérateurs Anah ainsi que les structures conventionnées par la Région (auditeurs et accompagnateurs techniques). Les entreprises et les artisans jouent un rôle essentiel dans le projet de rénovation. Ce point fera l'objet d'une préconisation spécifique ([cartographie des artisans et entreprises de la rénovation BBC](#)).



2-1 Les conseillers France Rénov', tiers de confiance pour le particulier

Le conseiller France Rénov' effectue **un conseil de 1^{er} niveau** pour accueillir, orienter et accompagner le particulier dans son projet de rénovation énergétique. Si le particulier souhaite s'engager dans une rénovation BBC, le conseiller France Rénov' lui prescrit alors un audit Effilogis. Il réalise une **fiche de liaison** qui est partagée avec l'auditeur pour recueillir les attentes du projet de rénovation du particulier. Lorsque le rapport d'audit est réalisé, le conseiller relit le document pour vérifier que les attentes du particulier ont bien été prises en compte.

Sur la base des préconisations de l'auditeur et des montants de travaux définis pour chaque type d'intervention, le conseiller France Rénov' réalise avec le particulier **le plan de financement prévisionnel sur la base des coûts de travaux prévus dans l'audit**. Ce plan inclut le prix des différentes prestations, le montant estimé des aides auquel le particulier est éligible, ainsi que son reste à charge. Un second plan de financement prévisionnel basé sur les devis de travaux est ensuite réalisé par le conseiller afin de sécuriser le projet. Le particulier, si besoin avec l'aide du conseiller France Rénov', dépose ensuite toutes ses demandes d'aides financières (MaPrimeRénov', CEE, Effilogis, etc). Le service Effilogis Maison individuelle propose également aux particuliers de **bénéficier s'ils le souhaitent de solutions d'avance de trésorerie** pour l'équivalent du montant des aides publiques mobilisées.

Les conseillers France Rénov' réalisent des permanences sur l'ensemble de la région¹¹. En Bourgogne-Franche-Comté, les huit Guichets uniques de la rénovation énergétique (GURE) – hors territoires porteurs d'une Plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) – sont portés par :

Des associations

- 🔗 [Ajena](#) dans le Jura
- 🔗 [Adera](#) en Haute-Saône
- 🔗 [Gaïa Energies](#) pour l'Aire Urbaine Nord-Franche-Comté
- 🔗 [Bourgogne Energies Renouvelables](#) pour la Côte-d'Or

Une Agence Départementale d'Information sur le Logement – ADIL

- 🔗 [ADIL 89](#) de l'Yonne

Un groupement d'intérêt public

- 🔗 [Maison de l'Habitat du Doubs](#) qui regroupe l'ADIL 25 et le CAUE 25

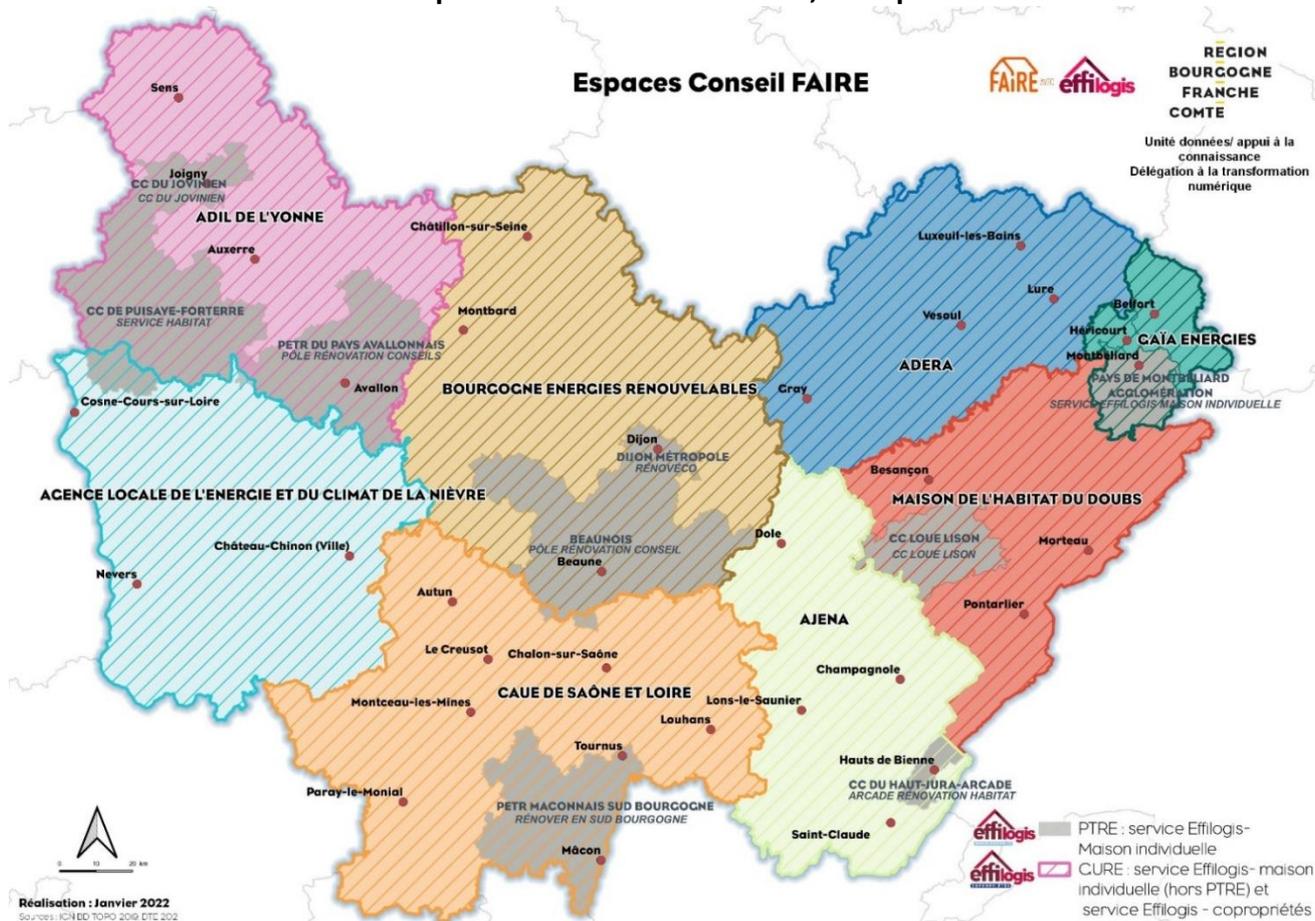
Une Agence Locale de l'Energie et du Climat – ALEC

- 🔗 [ALEC 58](#) de la Nièvre

Un Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement - CAUE

- 🔗 [CAUE 71](#) de Saône-et-Loire

Les Espaces Conseil France Rénov', ex-Espaces Conseil FAIRE



¹¹ Le particulier peut retrouver le conseiller et ses permanences sur la page d'accueil du site Effilogis « Trouver mon conseiller expert pour mon projet » : <https://www.effilogis.fr/>

2-2 Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Energétique (PTRE)

Les PTRE sont des territoires infra-régionaux qui ont répondu à un **appel à manifestation d'intérêt de la Région dans le cadre du déploiement du programme SARE et du Service Effilogis Maison individuelle**. L'objectif de ces plateformes est de :

- 🔗 Déployer de manière complète le service Effilogis Maison individuelle à leur échelle
- 🔗 Mettre en place une politique **d'animation incitative locale** (communication, élaboration et suivi d'un programme d'actions)
- 🔗 Assurer une **mobilisation massive de tous les acteurs professionnels**, favorisant le passage à l'action des ménages
- 🔗 Développer une offre professionnelle adaptée à leurs besoins

A ce titre, la PTRE assure le rôle de « tiers de confiance » pour les ménages, vis-à-vis des différents professionnels intervenant sur son projet¹².

La Région Bourgogne-Franche-Comté compte 9 PTRE (janvier 2022) :

- 🔗 [Pôle rénovation Conseil du Pays Beaunois](#) (21)
- 🔗 [Rénov'éco Dijon Métropole](#) (21)
- 🔗 [Pays de Montbéliard Agglomération](#) (25)
- 🔗 Arcade Haut-Jura (39)
- 🔗 [Mâconnais Sud Bourgogne](#) (71)
- 🔗 [Communauté de communes Puisaye-Forterre](#) (89)
- 🔗 [Pays Avallonnais](#) (89).
- 🔗 Communauté de communes Loue Lison (25)
- 🔗 Communauté de communes du Jovinien (89).

Les postes d'animateurs de ces plateformes sont co-financés par la Région à travers des conventions. A la différence du reste du territoire régional, ces plateformes proposent aux habitants de leur territoire un niveau d'accompagnement plus important.

En effet, le Service Public de l'Efficacité Energétique distingue :

- ✓ **Le « Service socle » disponible sur l'ensemble de la Région :**
 - Etape 1 : accueil et conseils personnalisés
 - Etape 1bis : conseils rénovation simples avec trajectoire BBC
 - Etape 2 : réalisation d'une feuille de route
- ✓ **Le « Service territorial »¹³ uniquement disponible sur les PTRE (étape 3, accompagnement des travaux ; étape 4, suivi post travaux).** Ces PTRE peuvent ainsi abonder financièrement les aides régionales pour accompagner les particuliers de leur territoire.



Acteurs clés du dispositif, les PTRE constituent des terrains d'expérimentation idéals avant un déploiement à l'échelle régionale pour la création de la chaîne de confiance des professionnels Effilogis Maison individuelle issue de cette étude.

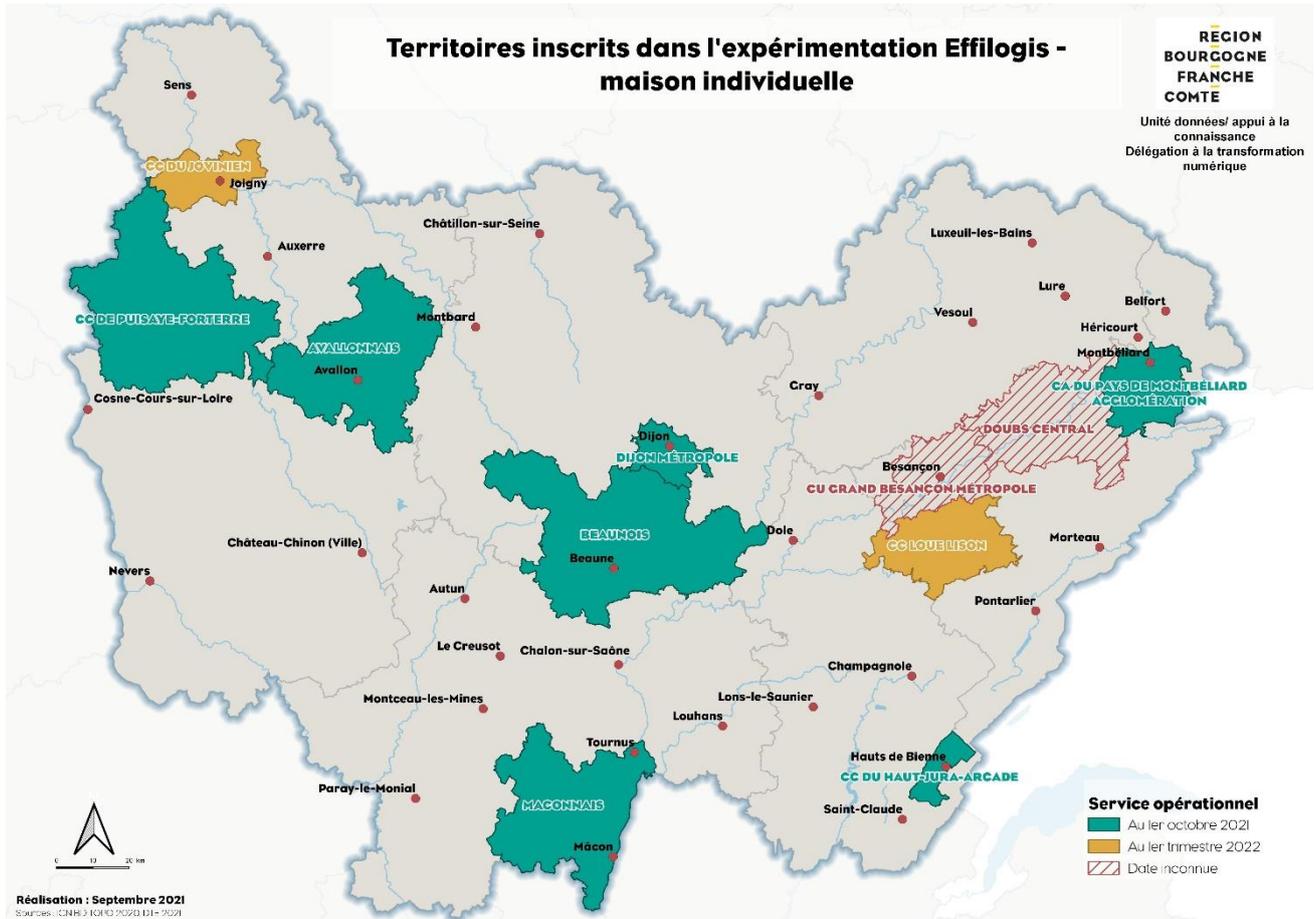
¹² Cahier des charges mise en œuvre SPEE et déploiement PTRE pour les territoires moteurs – 15 février 2019

¹³ Voir schéma en Annexe

Territoires inscrits dans l'expérimentation Effilogis - maison individuelle

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Unité données/ appui à la
connaissance
Délégation à la transformation
numérique



2-3 Les auditeurs et les accompagnateurs techniques

Professionnels conventionnés avec le service Effilogis, les auditeurs et les accompagnateurs techniques réalisent une prestation pour le particulier conforme à un cahier des charges régional spécifique. Ils peuvent avoir les deux conventionnements sous réserve qu'ils respectent les cahiers des charges de chaque prestation.

Une fois l'audit énergétique prescrit par le conseiller France Rénov', l'auditeur conventionné réalise puis restitue au particulier un rapport d'audit. Celui-ci constitue **la feuille de route technique** du projet de rénovation du particulier vers l'atteinte du niveau BBC.

L'audit énergétique Effilogis constitue la **pierre angulaire du programme régional**.

Il a pour but de faire un **état des lieux des performances énergétiques de la maison**, puis de proposer deux scénarios de travaux pour atteindre le niveau BBC :

- **BBC global** : travaux en une seule étape
- **BBC par étapes** : travaux en 2 étapes, avec une première étape permettant un gain de consommations énergétiques **de 40% minimum par rapport à l'état initial**.

Cet état des lieux vise à proposer au particulier les meilleures solutions de rénovation en fonction des gains énergétiques induit par chacun des postes de travaux (toiture/combles, murs, sols, menuiseries, chauffage et eau chaude, ventilation) ainsi que le traitement des interfaces des différents postes.

L'audit Effilogis est encadré par un [cahier des charges](#) qui précise les modalités de réalisation des visites d'audits énergétiques, du rapport d'audit ainsi que des pièces à fournir à l'issue de la prestation.

Si le particulier souhaite continuer avec le service Effilogis en effectuant les travaux prescrits dans le rapport d'audit et bénéficier des aides régionales si le ménage est éligible, **il doit choisir un accompagnateur technique**. Son rôle, encadré par un [cahier des charges](#), est d'aider le particulier à définir et piloter son projet de rénovation. Il **facilite la coordination du projet** et l'accompagne pour atteindre les objectifs fixés. L'accompagnateur technique s'assure également de la bonne réception des différents travaux. **La réalisation d'un audit et le recours à un accompagnateur technique conditionnent l'obtention des aides régionales.**

Au 1^{er} octobre 2021, le service Effilogis Maison individuelle comptait **35 structures conventionnées avec la Région pour la réalisation des audits énergétiques** et **43 pour l'accompagnement technique des projets**. Au total, 59 structures étaient conventionnées dont 27% positionnées uniquement sur les audits (16 structures), 41% sur l'accompagnement technique (24) alors que 32% proposent les deux types de compétences (19).

3- L'offre de rénovation BBC du service Effilogis Maison individuelle en chiffres

D'après l'étude du Cerema sur [500 logements rénovés au niveau BBC](#), le coût moyen d'une rénovation BBC s'élève à 68 100 €. De son côté, l'étude TREMI avance un coût moyen de 25 900 € pour financer des travaux permettant un gain énergétique de deux classes au DPE. Sur les projets financés par le programme Effilogis, on observe un montant moyen de travaux de **62 000 €** pour une rénovation BBC globale et de **34 500 €** pour une rénovation BBC par étapes. **La rénovation globale et performante d'un logement au niveau BBC nécessite un engagement financier plus élevé.**

Dans ce sens, la Région s'engage auprès des ménages en octroyant des [aides régionales](#) à travers le service Effilogis Maison individuelle :

- 🔗 Coût de l'audit énergétique fixé à 800 €, avec une aide de la Région à hauteur de 650 €, quel que soit le revenu des ménages
- 🔗 Financement de l'accompagnement technique pour les ménages éligibles jusqu'à 80% du montant de la prestation, avec un plafond d'aide à 3 000 € (1 000 € pour les rénovations par étapes)
- 🔗 Financement des travaux permettant d'atteindre le niveau BBC, avec un maximum de 9 000 € pour les ménages très modestes selon l'Anah

Depuis 2009, ce sont :

- 🔗 **6500** aides attribuées aux particuliers pour la réalisation d'un audit énergétique
- 🔗 **1 380** aides aux travaux pour les particuliers depuis 2009 dont 54 % de rénovations BBC globales et 46 % de rénovations BBC par étapes
- 🔗 **75 %** des bénéficiaires d'audit Effilogis ont demandé des devis et engagé des travaux
- 🔗 **44 %** des ménages aux revenus très modestes ayant réalisé un audit Effilogis en 2018 et 2019 ont conduit un projet de rénovation énergétique performante (**52 % au niveau BBC / 48% au niveau BBC par étapes**)
- 🔗 **12 millions d'euros d'aides régionales** ont été octroyés pour la réalisation d'audits énergétiques et de travaux de rénovation BBC dont 54% de rénovations BBC globales et 46% de rénovations BBC par étapes.

Une enquête de la Région menée auprès des bénéficiaires d'audits en mars 2020 a dévoilé que :

- 🔗 **82%** des particuliers sont satisfaits de la prestation
- 🔗 **91%** recommandent la réalisation d'un audit à leurs proches
- 🔗 **Pour 82%**, le rapport d'audit a répondu à leurs attentes
- 🔗 **Plus de 80%** considèrent le rapport d'audit pédagogique et abordable

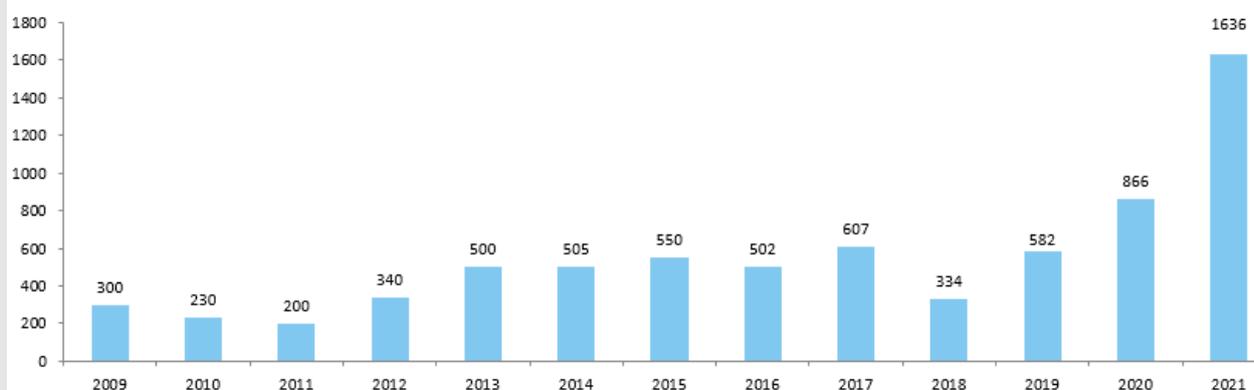
- 🔗 **96%** ont clairement identifié les axes d'amélioration
- 🔗 **85%** des particuliers ayant engagé des travaux considèrent disposer grâce à l'audit de tous les éléments pour demander des devis de travaux
- 🔗 **75%** des bénéficiaires d'audit Effilogis ont demandé des devis et engagé des travaux

L'audit Effilogis est un outil efficace et une porte d'entrée vers des travaux de rénovation performants.

La Région a également voté en octobre 2020 un [Plan d'Accélération de l'Investissement Régional \(PAIR\)](#). **Pour stimuler la rénovation énergétique, l'objectif de faciliter et élargir l'accès au programme Effilogis pour la cible des maisons individuelles a été retenu avec une dotation financière de 7,5 M€** afin de :

- ✓ **Relever le niveau d'aides aux travaux Effilogis Maison individuelle** pour les ménages très modestes selon l'Anah et en élargissant ce dispositif d'aides à d'autres ménages avec une dotation financière de 3,5 M€ (une enveloppe initiale de 2,5 M€, complétée par une autre de 1 M€ suite à la prolongation de cette mesure sur le 1er semestre 2022)
- ✓ **Abonder le fonds régional destiné au fonctionnement de la caisse d'avance de subventions** dans le cadre du service Effilogis Maison individuelle et en élargissant la mesure à d'autres ménages à hauteur de 4 M€

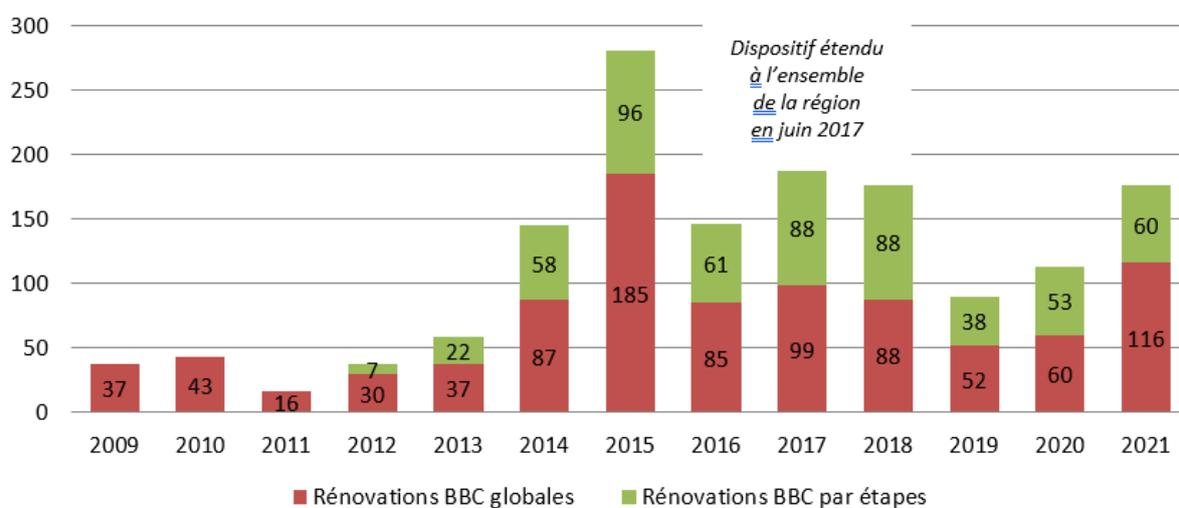
Audits énergétiques Effilogis - chèques émis



Source : Bilan statistique du service Effilogis – Maison individuelle, janvier 2022

En l'espace de 4 ans, le nombre d'audits énergétiques prescrits a été multiplié par 2,7 passant de 607 en 2019 à 1636 en 2021.

Nombre de projets de rénovations performantes de maisons individuelles financés par la Région au 31/12/2021



* Pour précisions : entre mi-2018 et mi-2020, seuls les publics très modestes étaient éligibles. Ensuite, dans le cadre du plan de relance de l'investissement régional (PAIR), presque tous les ménages sont éligibles (hors revenus très supérieurs)

Source : Bilan statistique du service Effilogis – Maison individuelle, décembre 2021

Grâce au PAIR, les **demandes d'aides** aux travaux ont été multipliées par 4,2 passant ainsi de 104 en 2019 à 439 en 2021. L'année 2022 s'annonce chargée en travaux. Ainsi, **on attend pour 2022 et 2023 une augmentation significative du nombre de projets de rénovation performantes financés par la Région.**



Malgré 500 chèques-audits émis en moyenne chaque année, le nombre de projets de rénovation financés par la Région ne dépasse pas 200 (sauf en 2015). Pourtant, 75% des bénéficiaires d'audit Effilogis ont demandé des devis et réalisé des travaux. Ce constat amène à **s'interroger sur les raisons qui font que les particuliers qui ont réalisé un audit Effilogis ne dépose pas de demande d'aide aux travaux auprès du service Effilogis.**

Quels sont les facteurs qui permettraient de transformer l'analyse thermique en projets de travaux dans le service Effilogis ? Et quels sont les freins qui empêchent cette transformation et les leviers qui favoriseraient l'augmentation du nombre d'accompagnement en parcours complet au sein du service Effilogis ?

Tels sont les sujets qui pourront faire l'objet d'une dynamique d'échange collectifs au sein d'un groupe de travail dédié avec les professionnels de la chaîne de confiance Effilogis Maison individuelle.



A RETENIR

→ Le programme Effilogis propose un accompagnement technique et financier du projet de rénovation du particulier en maison individuelle. Cet accompagnement est conditionné par l'atteinte du niveau BBC à travers une rénovation performante, globale ou par étapes.

→ La Région Bourgogne-Franche-Comté dispose de 8 Espaces Conseil France Rénov', 9 PTRE, une cinquantaine de conseillers, 59 auditeurs et accompagnateurs techniques conventionnés.

→ L'audit énergétique est la clé de voûte du projet de rénovation performante. La réalisation d'un audit et le recours à un accompagnateur technique conditionnent l'obtention des aides régionales.

→ Depuis 2017, on observe une forte augmentation du nombre d'audits prescrits, outil ayant des impacts significatifs sur l'engagement de travaux par les ménages, 75 % des bénéficiaires d'audit Effilogis ont ainsi demandé des devis et engagé des travaux en suivant ses prescriptions.

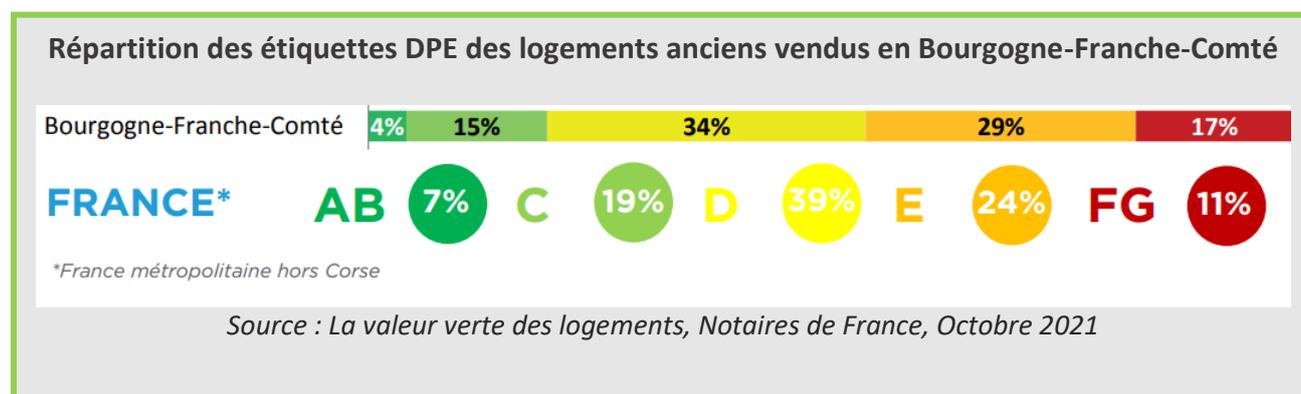
→ Avec la mise en place du PAIR, le nombre de demandes d'aides aux travaux reçues a fortement augmenté en 2021.

PARTIE 3 : LE DIAGNOSTIC

La phase de diagnostic s'appuie sur l'analyse fine du service Effilogis Maison individuelle et sur une enquête menée auprès d'un panel représentatif des professionnels du dispositif Effilogis. Elle permet d'identifier les forces et pistes d'amélioration du programme qui constitueront les préconisations.

1- La dynamique du marché de rénovation en Bourgogne-Franche-Comté

D'après l'étude des Notaires de France, 17% des logements anciens vendus en Bourgogne-Franche-Comté sont des passoires thermiques, 80% ont une étiquette D, E, F ou G (calcul ADNOV à partir des bases de données des notaires de France BIEN et Perval), contre respectivement 11% et 74% à l'échelle nationale.



De son côté, la Cellule Economique Régionale de la Construction Bourgogne-Franche-Comté (CERC BFC) confirme la situation régionale des logements appelés « passoires énergétiques » dans son étude Bâtiment Durable (2019). **Le nombre de ces logements catégorisés en étiquettes D, E, F et G est d'ailleurs supérieure à la moyenne nationale.** La CERC BFC dispose également d'un nouvel outil, l'Observatoire Régional de la Rénovation Énergétique et des Coûts¹⁴ (ORREC), qui **analyse depuis 2021 les dossiers de demande de subvention soldés des ménages de la région** avec 500 dossiers déjà enregistrés par l'Observatoire. En 2022 et 2023, l'ORREC enrichira l'analyse avec le traitement de 1 500 dossiers supplémentaires par an¹⁵.

Les études de cet observatoire visent à :

- Enrichir le conseil aux particuliers et faciliter le passage à l'action en fournissant une aide à la décision (aide à l'analyse des devis, accompagnement du choix des travaux, des équipements et matériaux selon une exigence de performance et coût associé)
- Évaluer l'impact de la politique publique des aides
- Identifier les secteurs à forts enjeux
- Apporter des informations aux professionnels sur l'évolution des demandes par poste de travaux.

Un premier livrable sera disponible à la fin du 1^{er} semestre 2022.

¹⁴ L'ORREC de Bourgogne-Franche-Comté est l'observatoire régional de la rénovation énergétique et des coûts en Bourgogne-Franche-Comté. Sa création, inscrite dans le Plan Bâtiment Durable BFC et le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), a fait l'objet d'une phase de préfiguration entre 2019 et 2020 : mise en cohérence avec l'Observatoire National de la Rénovation Énergétique, identification des démarches initiées dans d'autres régions.

¹⁵ Présentation des premières données issues de l'Observatoire Régional de la Rénovation Énergétique et des Coûts par le CERC BFC le 21 octobre 2021 : <https://www.dailymotion.com/video/x8565un>

2- Le programme Effilogis Maison individuelle : une demande croissante confrontée à une offre professionnelle insuffisante

En Bourgogne-Franche-Comté comme au niveau national, **l'ensemble des corps de métiers intervenant dans un projet de rénovation souffre d'un manque de main d'œuvre**. Le constat de ce déséquilibre entre l'offre et la demande engendre des délais de réponses importants à tous les niveaux : lors du 1^{er} contact entre le conseiller et le particulier, lors de la prise de rendez-vous pour la réalisation de l'audit et, in fine, pour la réalisation des travaux avec les entreprises et les artisans du bâtiment.

L'impact du dispositif d'aide MaPrimeRénov' et du PAIR sur les Espaces Conseil France Rénov' a été considérable avec une augmentation exponentielle du nombre de contacts téléphoniques et par conséquent du nombre de demandes de chèque-audit et d'aides aux travaux en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté. Cette augmentation de la demande est confrontée à une difficulté de recrutement dans un secteur du bâtiment.

Manque de conseillers France Rénov'...

Lors des rencontres nationales du réseau FAIRE en septembre 2021, **les difficultés de recrutement des conseillers en rénovation énergétique** ont été clairement exprimé. Le délai de traitement des appels et mails de particuliers peuvent aller jusqu'à deux mois. Durant ce laps de temps, il arrive que le particulier ait déjà commencé des démarches de son côté ce qui peut le mettre en difficulté si les démarches pour bénéficier d'aides financières ne sont pas réalisées dans les règles. Le choix des travaux réalisés peut ne pas être le plus judicieux d'un point de vue thermique.

Manque de thermiciens pour réaliser les audits énergétiques...

Le nombre de thermiciens pour répondre à cette demande croissante est également insuffisant. Cela se traduit par un délai d'attente pour réaliser l'audit de 4 à 6 mois en moyenne sur l'ensemble du territoire régionale. Le déploiement du dispositif Effilogis peine à couvrir l'ensemble de la Région et ce déficit de thermiciens Effilogis est d'autant plus marqué sur les départements de l'Yonne et de la Nièvre.

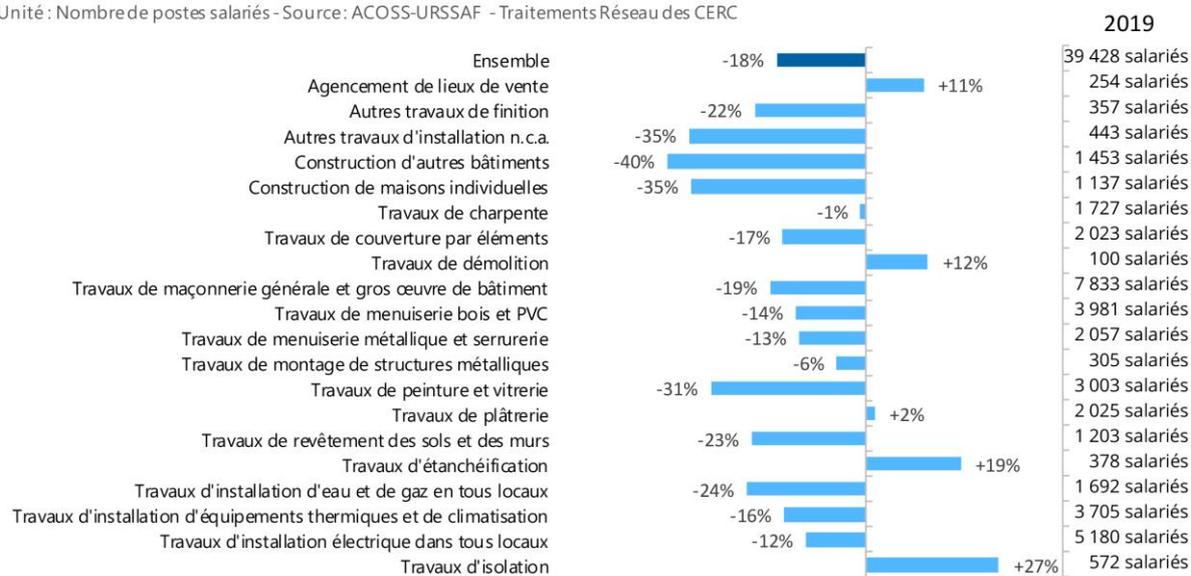
Manque d'artisans et d'entreprises du bâtiment...

Le secteur du bâtiment souffre d'un problème d'attractivité en Bourgogne-Franche-Comté comme au niveau national. D'après [une étude de la CERC BFC](#)¹⁶, le secteur du bâtiment **a perdu 8 646 emplois salariés entre 2009 et 2019** (3 454 dans le gros œuvre et 5 192 dans le second œuvre). Sur cette même période, **1 279 établissements employant au moins un salarié** ont cessé leur activité. Cette étude s'arrêtant en 2019, quelles ont été les conséquences de la crise de la COVID-19 sur le secteur ?

¹⁶ Activité, emploi et formation dans le Bâtiment en Bourgogne-Franche-Comté, CERC BFC, Décembre 2020

Evolution de l'effectif salarié du Bâtiment par secteur d'activité entre 2009 et 2019

Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC



Source : Activité, emploi et formation dans le bâtiment en BFC, CERC BFC, décembre 2020

Parmi les secteurs du bâtiment les plus touchés par le déclin des effectifs salariés, on compte : les métiers de travaux d'installation d'équipements thermiques, travaux de couverture de maçonnerie accusent une baisse des effectifs de l'ordre de 15% à 20% en 10 ans. En revanche, **les métiers de l'étanchéification et de l'isolation sont en forte augmentation (+19% et +27%)**.

	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2020
Metiers de la maçonnerie-gros œuvre	1 580	1 270	80%
Metiers de la métallerie	150	100	67%
Métiers de l'aménagement bois	570	400	70%
Métiers de l'électricité	450	390	87%
Métiers des cloisons et façades	380	320	84%
Métiers des fluides	410	350	85%
Métiers du toit et ossature	620	580	94%
Ensemble	4 160	3 410	82%

Source : Activité, emploi et formation dans le bâtiment en BFC, CERC BFC, décembre 2020

Pour 82% des offres d'emploi dans le secteur du bâtiment, le recrutement est qualifié de difficile par les entreprises. Malgré une demande croissante et un recrutement conséquent, **le secteur du bâtiment manque d'attractivité**.

3- Comment identifier les entreprises pouvant répondre à cette offre de rénovation ?

L'une des demandes fréquentes de la part des particuliers en matière de rénovation énergétique est liée au choix des entreprises de travaux, et ce d'autant plus que l'offre professionnelle demeure insuffisante dans certains secteurs d'activité. A qui faire appel ? A quelle entreprise accorder sa confiance ? Quelle entreprise est réputée pour la qualité de son travail ? Autant de questions auxquelles les conseillers France Rénov' ne peuvent apporter de réponses, eu égard à leur devoir de neutralité et de non-favoritisme envers les entreprises du bâtiment. Alors comment le particulier peut-il identifier les entreprises pouvant répondre à ses besoins de travaux ?

3-1 Le label RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »



Pour qu'il puisse bénéficier des aides nationales, le particulier doit faire appel à un artisan ou une entreprise certifiée **RGE « Reconnu Garant de l'Environnement »**. C'est une reconnaissance accordée par les pouvoirs publics et l'ADEME aux professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables engagés dans une démarche de qualité. Fin 2020, près de 60 000 professionnels étaient qualifiés RGE en France¹⁷. Il est possible de retrouver ces professionnels sur [l'annuaire du site internet de France Rénov'](#).

Il existe plusieurs qualifications en fonction du type d'activité des entreprises (études ou réalisation et coordination de travaux) et des types de travaux réalisés. On peut citer Qualibat, qualif'ENR, Qualifelec, RGE ECO artisan® ou encore RGE : les pros de la performance énergétique.

ECO artisan® est un label de qualité développé par la [CAPEB](#) (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) dans le cadre du Grenelle de l'Environnement. Il est **délivré aux entreprises artisanales du bâtiment qui s'engagent à respecter un référentiel relatif à l'amélioration des performances énergétiques des logements**. ECO Artisan® est une marque délivrée par QUALIBAT pour une qualification « 8611 Efficacité énergétique – ECO artisan® » qui **couvre tous les métiers traditionnels de l'artisanat du bâtiment** : maçon, tailleur de pierre, charpentier, couvreur, plâtrier, plaquiste, menuisier, serrurier/métallier, plombier, chauffagiste, carreleur, agenceur, électricien ou peintre.



¹⁷ Choisir un professionnel pour ses travaux pour des bâtiments économes en énergie, ADEME, Janvier 2021

3-2 La marque « Valeurs Parc naturel régional »



Commune à tous les Parcs Naturels Régionaux (PNR) et symbolisée par un logo unique, la [marque « Valeurs Parc naturel régional »](#) a notamment été déclinée dans le PNR du Haut-Jura. Elle porte sur plusieurs domaines (producteurs, hébergements, restaurants, sites de visite) et notamment sur les **savoir-faire utilisés en rénovation du bâti**. En 2022, ce sont quatre professionnels des métiers de la pierre (maçonnerie, pierre sèche, taille de pierre) et deux des métiers du bois (charpente, couverture, bardage, menuiserie) qui ont signé la convention d'utilisation de la marque « **Eco-rénovation du bâti, filière courtes, matériaux biosourcés et géosourcés en rénovation** ».

L'objectif de cette **marque** est de créer du lien entre les membres d'un réseau organisé de professionnels, de bénéficier d'un soutien technique, de se différencier de la concurrence en affirmant un savoir-faire et un ancrage territorial.

L'utilisation de la marque « Valeurs Parc naturel régional » est conclue pour une durée de 5 ans et conditionnée au paiement d'une cotisation annuelle. Un audit auprès de ces professionnels réalisés sur la base d'un cahier de charges permet de « marquer » ces professionnels à partir de critères génériques et plus spécifiques (environnementaux et patrimoniaux, humain et sociaux), ainsi que sur des critères par métiers (réemploi, production locale...).

Aujourd'hui ciblé sur les métiers de l'artisanat, son déploiement sur les métiers de la conception (architectes, bureaux d'études) – bien que déjà commencé – n'interviendra que dans un second temps.

3-3 Des annuaires d'entreprises de la rénovation

En Bretagne, en Ile-de-France, en Normandie ou en Nouvelle-Aquitaine, des annuaires et cartographies ont été développés pour **orienter les particuliers et les professionnels vers des entreprises vertueuses en matière de transition écologique et énergétique.**

Il existe plusieurs types d'annuaires (liste non exhaustive) :

Les annuaires propres à un dispositif régional de la rénovation

- 🔗 Le site internet du dispositif Chèque Eco-énergie en Normandie cartographie [les auditeurs](#), [les rénovateurs BBC](#), les [conseillers Habitat & Energie](#) avec les dates et heures de permanences ou la [carte des logements rénovés](#). Ces cartographies sont mises à jour automatiquement : lors du conventionnement pour les auditeurs et les rénovateurs BBC, à partir de la plateforme de gestion des dossiers pour la carte des logements rénovés. Il est complété par la [cartographie des acteurs normands](#) de l'éco-construction adhérents à [l'ARPE Normandie](#).

Les annuaires par type d'activité

- 🔗 [Atlas des acteurs biosourcés](#) : le centre de ressources Ekopolis a développé [un atlas des acteurs biosourcés](#). C'est un outil destiné aux professionnels franciliens pour faciliter la prescription et la réalisation de travaux de construction ou de rénovation avec des éco-matériaux (biosourcés et issus du réemploi). Pour faire référencer un nouvel acteur, un professionnel doit contacter directement le centre de ressources.
- 🔗 [BATYBAT](#) : [l'annuaire des professionnels bretons](#) travaillant avec des éco-matériaux pour la filière bâtiment a été développé pour **faciliter la prescription et la réalisation de travaux avec des éco-matériaux**. Un groupe de travail dédié a permis la structuration d'une base de données qualifiée et organisée en 4 catégories : les compétences, les matériaux travaillés, leurs utilisations dans le bâtiment, le lieu d'implantation de l'entreprise. Le référencement des entreprises se fait de manière volontaire. Une fiche descriptive est ainsi proposée pour présenter l'entreprise.
- 🔗 [Carte des acteurs en Nouvelle-Aquitaine](#) : Effinergie a développé pour la Région Nouvelle-Aquitaine une [carte des acteurs](#) qui identifie les professionnels du bâtiment. Un filtre permet de retrouver leurs coordonnées ainsi que les projets sur lesquels ils ont travaillé par métiers et par départements. Une recherche plus précise peut être effectuée pour obtenir des informations par type de travaux, type de bâtiment, niveau énergétique, matériaux...

Les annuaires par territoire

- 🔗 La CAPEB 70/90 a développé un [annuaire](#) des artisans et entreprises du bâtiment de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Ainsi, le particulier peut facilement trouver des artisans par type de métier et savoir si l'entreprise est certifiée RGE.

4- Retours d'expérience des professionnels conventionnés sur le dispositif Effilogis Maison individuelle

Comment les professionnels vivent-ils ce contexte mouvant ? Quel est leur ressenti vis-à-vis du service Effilogis Maison individuelle ? Une vingtaine de conseillers, auditeurs et accompagnateurs techniques ont été interrogés.

4-1 Les conseillers France Rénov'

Les conseillers témoignent **de l'excès de charges administratives** lié à la multiplication des dispositifs : programme SARE (financement à l'acte), aides nationales et régionales entre autres. Ils craignent de passer plus temps sur de la gestion administrative que sur du conseil de qualité pour le particulier. Le rôle du conseiller est encore mal identifié par les particuliers et la plupart des professionnels. La réorientation du particulier par entreprises du bâtiment vers le conseiller France Rénov' n'est pas forcément bien comprise. Les entreprises craignent de ne plus voir revenir un client.

4-2 Les auditeurs

Des ambitions saluées

Les auditeurs apprécient avant tout les ambitions de résultats portées par le service Effilogis Maison individuelle. En effet, l'audit (issu de [l'arrêté du 17 novembre 2020](#)) impose un scénario qui permet l'atteinte du niveau BBC Rénovation en 4 étapes maximum, avec un gain des consommations énergétiques de 30% sur la 1^{ère} étape. **L'audit Effilogis va au-delà de la réglementation** avec un gain énergétique à la 1^{ère} étape de 40% et l'atteinte du niveau BBC en seulement 2 étapes.

Une rémunération jugée insuffisante

Cependant, la rémunération forfaitaire de **800 € pour la réalisation des audits est jugée insuffisante**. La prestation d'audit inclut :

- 1) Le déplacement (1h à 4h aller-retour)
- 2) La visite (1h à 3h selon la taille, la complexité et les particularités de la maison)
- 3) La modélisation (3h à 10h selon la complexité de la maison)
- 4) La rédaction du rapport (au moins une journée en moyenne).

Les professionnels, bilan comptable à l'appui, estiment **qu'un audit est rentable s'il est réalisé en un jour et demi de temps alloué**. En pratique, cela correspond à une maison simple à modéliser et proche de leur lieu d'exercice. Or, si l'on s'appuie sur les chiffres énoncés ci-dessus, la durée moyenne pour la réalisation d'un rapport est de 2 à 3 jours.

Un besoin d'accroître la rentabilité des projets

Le temps de visite est difficilement compressible, tandis que le temps de modélisation peut, dans une certaine limite, se réduire avec l'expérience de l'auditeur.

Trois stratégies ont été mises en place par les auditeurs interrogés pour améliorer la rentabilité de la prestation d'audit :

- 🔗 La **réduction de la quantité d'audits Effilogis effectuée**, en privilégiant des audits plus rentables dans un cadre hors-Effilogis. Les audits MaPrimeRénov' sont en effet plus rentable car non plafonnés en termes de tarif auprès du particulier.
- 🔗 La **diminution de leur rayon d'intervention géographique**, afin de réduire le temps de déplacement.
- 🔗 La « dépriorisation » des audits Effilogis qui ne servent plus qu'à combler un manque d'activité, et leur réalisation **n'est plus considérée comme une activité prépondérante**.



Deux leviers sont par ailleurs proposés :

- ✓ La création d'un outil permettant **d'automatiser la rédaction du rapport de l'audit Effilogis**
- ✓ **Le passage à une rémunération forfaitaire à 1100 €** pour viabiliser leur activité durablement, en modulant l'aide financière apportée par la Région en fonction des revenus du particulier.

Une nécessité de faciliter le parcours de rénovation du particulier

- 🔗 Certains auditeurs, pour répondre à une demande des particuliers, investissent le champ du conseil sur les aides financières. Le conseiller France Rénov' possède les connaissances, les compétences et les outils pour mener à bien cette mission. Les conclusions d'audit étant la feuille de route technique pour le particulier, celle-ci pourrait être optimisée avec le plan de financement. **Ces deux outils, regroupés dans un document unique, seraient une aide à la décision complète pour le particulier pour orienter son choix de scénario de travaux.**
- 🔗 **L'audit Effilogis n'est pas harmonisé avec l'audit règlementaire** (issu de l'arrêté du 17 novembre 2020) pour obtenir l'ensemble des aides financières. Cela constitue un frein pour embarquer le particulier vers une rénovation globale et performante. L'auditeur doit donc travailler sur une adaptation de l'audit Effilogis pour une mise en conformité sur les conditions d'éligibilité des aides de l'audit. Dans certains cas, une nouvelle étude est préconisée pour pouvoir bénéficier des aides nationales. Par ailleurs, la certification RGE n'est pas obligatoire pour le parcours Effilogis, mais l'est pour obtenir MaPrimeRénov' et les CEE.
- 🔗 Le chèque-audit est un document papier, où le chèque en lui-même est au verso du document. Il est déjà arrivé que le particulier ne l'identifie pas comme étant le chèque (car au verso) et s'en débarrasse. **Dématérialiser ce chèque** serait une première étape pour gagner du temps, pour éviter ce désagrément en plus d'avoir une action écologique cohérente avec les objectifs du programme. Cependant, il faut garder cette possibilité pour les personnes sans accès à internet.

Sécuriser l'auditeur dans son activité

- 🔗 Le cahier des charges de l'audit Effilogis est jugé **insuffisamment précis sur la partie technique**, ce qui peut laisser place à de l'interprétation et d'éventuelles litiges entre l'auditeur, le conseiller qui valide l'audit et l'accompagnateur technique.
- 🔗 **Les 6 semaines de délai de restitution du rapport d'audit sont compliquées à tenir** pour les auditeurs conventionnés (ceux pour qui l'audit Effilogis constitue le cœur de leur activité). Pour assurer la rentabilité de leur activité, l'auditeur doit réaliser un nombre important d'audits condensés sur plusieurs semaines pour réduire les frais de déplacement, ce qui ne leur permet pas de respecter ce délai.

4-3 Les accompagnateurs techniques

Une problématique en matière d'assurance

La notion d'accompagnateur technique est un terme propre au service Effilogis. Si le terme semble clair pour tous, **il ne se rapporte cependant à aucune définition juridique précise** ; une imprécision source de confusions quant au type d'assurance s'y référant.

La Région demande aux accompagnateurs techniques de fournir une « attestation d'assurance pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre ». Or, si une assistance à maîtrise d'ouvrage est soumise à **une responsabilité civile professionnelle**, la maîtrise d'œuvre (parce qu'il s'engage sur la qualité des travaux réalisés) doit pour sa part opter pour **une assurance décennale**.

Une différence qui n'est pas anodine d'un point de vue financier, la première étant beaucoup moins onéreuse que la seconde. De plus, les compagnies d'assurance considèrent, **au regard du cahier des charges de l'accompagnateur technique Effilogis, qu'une telle prestation nécessite une assurance décennale propre à la maîtrise d'œuvre**.

Dans le cahier des charges, il est précisé que l'accompagnateur technique :

- 🔗 « **Aide à la coordination des entreprises de travaux** ». L'accompagnateur technique est présent tout au long du parcours de rénovation pour assurer une coordination de qualité, et assurer les problématiques liées aux interfaces.
- 🔗 « **Vérifie la qualité de mise en œuvre des matériaux et systèmes** ». L'accompagnateur technique doit le justifier à travers un compte-rendu de visite, s'engage au bon déroulement des travaux et participe à la réception des travaux réalisés.

Ces deux missions mettent en évidence le besoin de définir juridiquement le travail de l'accompagnateur technique, que ce soit en assistance à maîtrise d'ouvrage ou en maîtrise d'œuvre. **Pour lever cette confusion, la solution serait**, selon un accompagnateur technique conventionné, « *un partenariat de la Région avec les structures assurantielles pour une reconnaissance de ce rôle d'accompagnateur technique afin qu'ils puissent bénéficier d'une offre assurantielle spécifique pour ces missions* » avec un coût intermédiaire pour améliorer la rentabilité de la prestation.

Un nombre de visites limité

Le cahier des charges demande « **a minima deux visites ciblées pour une rénovation globale et une pour une rénovation par étapes** », ce qui rentre en contradiction avec la volonté de vérifier la qualité de mise en œuvre des matériaux et systèmes. Une rénovation performante doit traiter 6 postes de travaux, ce qui nécessite une présence sur site à plusieurs étapes. Par exemple, comment vérifier la pose d'un isolant si la membrane le recouvre au moment de la visite de chantier ? Idéalement, la vérification devrait se faire en présence de l'entreprise qui a effectué les travaux. Comment faire coïncider un nombre de visites limité de l'accompagnateur technique avec les étapes clés de la réalisation du chantier ?

Le nombre de visites semble être sous-estimé et en inadéquation avec les objectifs de qualité de mise en œuvre des matériaux et des systèmes. Pour assurer cette vérification, les accompagnateurs techniques réalisent en réalité plus de visites sur chantier ce qui augmente les frais induits (frais de déplacement, temps de présence sur chantier...).

4-4 Les retours partagés par tous

Un besoin d'interconnaissance

Les professionnels (auditeurs, accompagnateurs et conseillers interrogés dans le cadre de cette étude) regrettent le manque d'interaction et d'interconnaissance entre les différents acteurs qui interviennent sur un projet Effilogis. Quels sont les rôles de chacun ? Quelles sont les interfaces entre chaque métier ? Les professionnels témoignent d'une impression de travail « en silo » qui génère des situations d'incompréhension. **Comment travailler à l'élaboration d'une chaîne de confiance pour le particulier, si celle-ci n'est pas existante au sein du réseau des professionnels engagés dans le service Effilogis Maison individuelle ?**

Parole de terrain



En tant qu'architecte, je pense que nous avons un réel rôle à jouer dans la rénovation énergétique, mais j'ai le sentiment que les accompagnateurs sont aujourd'hui un peu absents ou déconnectés du dispositif.

L'articulation conseiller – auditeur - accompagnateur me paraît essentiel, sans distinguer de phase amont et suite du projet par la phase travaux. Le trinôme doit travailler ensemble dès les prémices du projet, avec le client, bien sûr.

Un accompagnateur technique Effilogis Maison individuelle

Le besoin de rencontres interprofessionnelles est clairement exprimé, avec l'objectif de mieux se connaître et travailler ensemble.

Un besoin de simplification des procédures

Les professionnels du réseau Effilogis **partagent unanimement le fait que les procédures administratives du service Effilogis Maison individuelle sont trop complexes.**

Le nombre d'interlocuteurs différents (conseiller, auditeur, accompagnateur technique) génère des dysfonctionnements dans la circulation des informations tout au long du projet du particulier. Certains particuliers abandonnent les démarches Effilogis, en raison de la complexité des procédures.

La majorité des projets nécessite une mobilisation de nombreuses aides financières qui complexifie considérablement le projet non seulement pour les particuliers mais aussi pour les professionnels.

5- Le programme régional Effilogis Maison individuelle impacté par un contexte mouvant

Au moment de la réalisation de l'étude, l'ensemble des décrets d'application issus de la loi Climat et Résilience ne sont pas publiés. Ce diagnostic fait état de la situation début 2022.

5-1 L'ADEME, la Région et l'Etat, copilotes des programmes SARE et France Rénov'

La Région Bourgogne-Franche-Comté déploie le programme SARE depuis 2020 sur la base d'une [convention](#) signée entre la Ministre de la transition écologique, le Président de l'ADEME, la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté ainsi que par les financeurs du programme Esso SAF et SCA Pétrole et dérivés. En complément des fonds publics de la Région, **le service est également co-financé par les CEE à hauteur de 5,3 millions d'euros pour 3 ans entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2023.**

Le [guide des actes métiers](#) prévoit un acte C3 dédié à **la sensibilisation, communication et animation des professionnels de la rénovation et des acteurs publics locaux**. Les professionnels sont classés en deux catégories : les prescripteurs (professions immobilières, services bancaires, mairies) et les professionnels de l'acte de construire (entreprises du bâtiment, architectes, Grandes Surfaces de Bricolage, négociants de matériaux). La mobilisation de ces professionnels en région Bourgogne-Franche-Comté, s'organise autour de :

- 🔗 **La réalisation d'une cartographie des professionnels du territoire** : l'identification des acteurs professionnels du territoire pour mieux les mobiliser
- 🔗 **L'élaboration d'une stratégie de mobilisation des professionnels du territoire** : priorisation des acteurs, identification des actions à mener avec ces acteurs (sensibilisation, animation, partenariats locaux, formation...) en cohérence avec la disponibilité de ces professionnels
- 🔗 **La mobilisation des institutionnels** : développement des subventions adaptées permettant de dynamiser le marché local (subvention à l'audit, travaux, etc.), mobiliser le tissu économique local et porter le projet de massification des rénovations énergétiques
- 🔗 **La montée en compétences des professionnels de l'acte de construire**

La loi Climat et Résilience a créé **le service public de la rénovation de l'habitat : France Rénov'**, qui a été mis en service le 1^{er} janvier 2022. Ce guichet unique, déployé au niveau national, s'appuie sur le réseau des Ex-Espaces Conseil FAIRE, financés dans le cadre du programme SARE régional et les Points Rénovation Info Service de l'Anah.

5-2 Quel avenir pour Effilogis Maison individuelle ?

L'audit

Pour bénéficier des aides nationales, le projet de loi sur l'audit obligatoire pour les passoires thermiques retient la méthode 3CL pour l'évaluation thermique. **Cet audit énergétique devrait constituer à terme le cadre unique pour les audits énergétiques adossés aux dispositifs incitatifs (MaPrimeRénov', CEE, ...).**

Les audits réalisés dans le cadre du Programme Effilogis s'appuient pour leur part sur la méthode Th-C-Ex. Qu'en sera-t-il si ce projet de loi aboutit ? Est-il possible financièrement de se passer d'un tel levier pour les projets de rénovation globale et performante ?

Impact des aides financières dans le projet de rénovation des particuliers

Moyenne, toute aide confondue	CITE/ CIDD	TVA 5,5 %	CEE	Subv. Anah	Aides locales	
44 % Faire réaliser les travaux par un professionnel	45%	45%	44%	47%	45%	
19 % Réaliser plus de travaux	24%	17%	23%	29%	35%	
18 % Me lancer dans le projet de travaux	19%	15%	23%	37%	33%	
15 % Choisir un aménagement de meilleure qualité	18%	13%	19%	21%	20%	
25 % Pas de changement par rapport aux travaux prévus initialement	25%	29%	24%	5%	8%	
<small>« Que vous a permis (ou vous permettra) l'aide reçue ou déduite » (2 réponses possibles)</small>	<small>Répondants</small>	908	3 437	722	736	501

Source : Enquête TREMI, ADEME, 2017

Pour 75% des ménages, l'obtention d'aides financières a permis d'améliorer le projet de travaux prévu initialement.

Parole de terrain



Ce qui différencie la région Bourgogne-Franche-Comté du niveau national

Ce qui nous caractérise (avec Effilogis) c'est la promotion d'une démarche d'accompagnement du particulier vers des rénovations performantes de type BBC rénovation en aidant à la réalisation d'audits et en finançant l'assistance à maîtrise d'ouvrage. En raison de l'historique, nous travaillons avec un objectif BBC rénovation au sens Effinergie du terme et donc sur la base de calcul RT-Ex en méthode Th-C-E Ex.

Aujourd'hui la plupart des autres financeurs travaillent soit sur une base 3CL soit sur un gain ramené à la surface habitable.

Qu'est ce qui est essentiel pour nous ?

Les différences entre les méthodes sont significatives mais ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel : aboutir à de nombreuses rénovations performantes avec un accompagnement par des professionnels convaincus du bienfondé de la démarche.

Comment tirer bénéfice de la situation avec le moins d'effort possible ?

Nous devons profiter de la communication nationale pour faire de nombreux audits de type Effilogis et ceux-ci doivent permettre d'accéder directement à toutes les aides afin de pouvoir amener dans le dispositif d'accompagnement un maximum de clients. Nous resterons ainsi cohérents avec notre objectif de massifier la rénovation performante de type BBC.

Comment ?

Il est souhaitable d'avoir un audit donnant les résultats selon les critères des autres financeurs :

- Ramenés à la surface habitable (SHAB)
- En 5 usages
- Avec un coefficient de conversion d'énergie primaire de 1 pour le bois.

Nous devons vérifier si le calcul pourrait être conservé en Th-C-Ex mais cela semble compatible.

Si cette dernière condition est remplie avec un tableur simple commun à tous nous pouvons transformer tous les résultats pour entrer dans les critères des autres aides.

Un auditeur Effilogis – maison individuelle



L'accompagnateur technique

Pour l'année 2022, la prestation d'**Accompagnateur Rénov'** est réservée aux opérateurs Anah et aux conseillers France Rénov'. Dès 2023, les bureaux d'études, les architectes et les entreprises générales du bâtiment devraient pouvoir devenir Accompagnateur Rénov'. Sa prestation conditionnerait l'obtention des aides nationales. **Avec l'arrivée de ce nouvel opérateur, quelle place restera-t-il pour l'accompagnateur technique Effilogis ?** Comment aborder cette transition sereinement pour les structures conventionnées ?

L'évolution du label BBC Rénovation – Effinergie

Depuis le 1^{er} octobre 2021, le label BBC Rénovation d'Effinergie a évolué. En plus de son seuil énergie toujours fixé à 80 kWh_{EP}/m²/an (modulé par la zone climatique et l'altitude, calculé avec la méthode Th-C-Ex), un seuil des émissions de GES, fixé à 20 kgCO₂eq/m²/an, a été ajouté. Les objectifs du service Effilogis Maison individuelle correspondent à l'atteinte du niveau BBC défini par Effinergie. **Le seuil carbone, qui correspond à une étiquette C du DPE, sera-t-il intégré aux objectifs d'Effilogis ?**



A RETENIR

→ Le **potentiel de rénovations globales et performantes** en Bourgogne-Franche-Comté reste considérable. Les rénovations avec 6 actions ou plus ont les meilleurs résultats.

→ La demande grandit fortement grâce aux nombreuses aides financières. Cependant, l'offre diminue progressivement avec 8 646 employés salariés du bâtiment en moins entre 2009 et 2019. Le **bâtiment souffre d'un manque d'attractivité**, avec 82% des offres de recrutement jugées difficiles par les entreprises.

→ De nombreux outils sont mis à disposition pour identifier les entreprises du bâtiment (marques, annuaires, cartographies).

→ Les professionnels du réseau Effilogis ont **besoin de se connaître pour mieux travailler ensemble**. Les conseillers parlent d'une surcharge administrative, les auditeurs d'un manque de rentabilité de la prestation d'audit et les accompagnateurs techniques d'une question assurantielle non résolue.

→ Avec les évolutions nationales évoquées, comment le service Effilogis Maison individuelle va-t-il s'adapter et ajuster son dispositif ?

PARTIE 4 : LE PANORAMA DES INITIATIVES TERRITORIALES

Ce panorama met en avant des initiatives d'autres programmes régionaux ainsi que des initiatives menées en Bourgogne-Franche-Comté. Toutes présentent des spécificités inspirantes pour le service Effilogis Maison individuelle.

1- Les retours d'expériences au niveau national

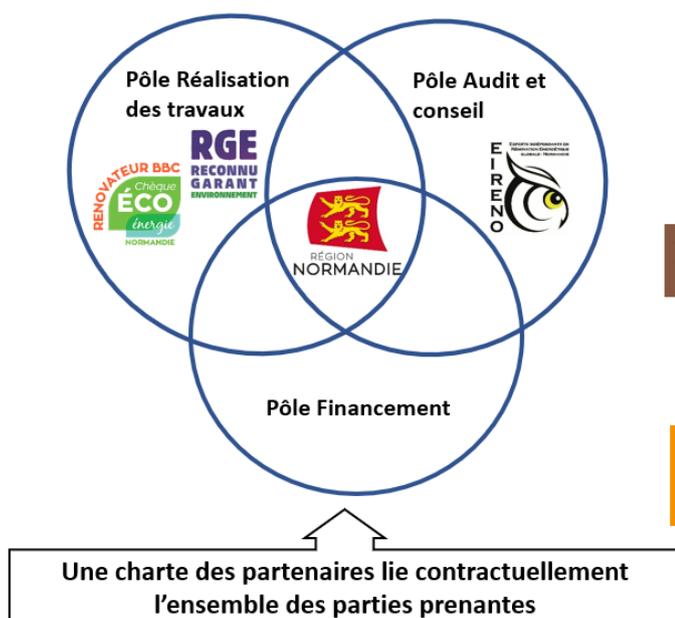
1-1 Le chèque Eco-énergie en Région Normandie

« Trois acteurs, un seul discours », telle est la ligne directrice des conseillers, auditeurs et rénovateurs BBC qui interviennent dans le parcours de rénovation du particulier dans le cadre du dispositif normand.

Le Chèque Eco-Energie est un dispositif d'aide directe aux particuliers qui s'inscrit dans une action régionale de structuration des acteurs et d'incitation à des rénovations énergétiques de qualité des logements : le plan « Normandie Bâtiments Durables ». Il finance partiellement :

- **Un audit énergétique**, feuille de route pour une rénovation BBC engagée globalement ou par étapes, incluant un état des lieux complet de la maison et des scénarios de rénovation compatibles avec l'atteinte du niveau BBC Rénovation.
- **Des travaux de rénovation énergétique efficaces** avec une aide financière proportionnelle à la performance des travaux engagés.

La Région Normandie a décidé d'articuler sa chaîne de confiance autour de 3 pôles et de s'appuyer sur l'expertise et l'accompagnement de 3 structures :



L'association régionale ASFOBAT Normandie : assure l'intégration et la montée en compétence des professionnels dans le dispositif.



Le bureau d'études POUGET Consultants : assure le lien technique entre les différents acteurs du dispositif et apporte son expertise sur le sujet de la compatibilité BBC.



Le groupe Up : prestataire pour la gestion de la plateforme extranet et du site internet Chèque Eco-Energie de la Région Normandie.

Le pôle audit et conseil

Ce pôle est constitué des auditeurs conventionnés et des conseillers Habitat & Energie.

L'**auditeur** est un bureau d'études conventionné avec la Région spécialisé dans la réalisation d'études préalables à la rénovation énergétique de maisons individuelles. Il doit :

- ② Réaliser l'audit énergétique de la maison en amont des travaux, avec une évaluation thermique de la maison ainsi que des scénarios de travaux permettant d'atteindre le niveau BBC
- ② Respecter le cahier des charges des auditeurs



L'association **EIRENO** (Experts Indépendants en Rénovation Énergétique globale – Normandie) a été créée dans le but de mutualiser les compétences et les outils, et de **permettre aux professionnels de s'entraider pour résoudre de potentiels problèmes techniques**. Le représentant EIRENO fait partie du jury de sélection des nouveaux auditeurs souhaitant conventionner avec la Région.

Les **conseillers Habitat & Energie** sont représentés par les conseillers France Rénov' et les opérateurs de l'Anah, qui accompagnent le particulier et instruisent les dossiers d'aides à la Région. Ils valident le rapport d'audit effectué par l'auditeur.

Réseau normand des conseillers Habitat & Energie



Le pôle réalisation des travaux

Le **Rénovateur BBC** est un professionnel conventionné avec la Région qui coordonne le projet de rénovation. Son intervention est obligatoire pour toute demande de chèque travaux « niveau 2 Rénovateur BBC » ou « BBC ». Il peut être : **un artisan RGE, une entreprise générale du bâtiment RGE, un maître d'œuvre, un architecte.**

Il doit :

- 🔗 Être formé à la rénovation globale (FEEBAT 3, RENO EXPERT, Rénovateur Energétique, PRAXIBAT)
- 🔗 Respecter le [cahier des charges Rénovateur BBC](#)
- 🔗 Mentionner dans ses devis et factures les contrôles de fin de chantier (ventilation et étanchéité à l'air) réalisés par une entreprise indépendante



Un rénovateur BBC ne peut pas être auditeur, ce qui constitue une différence majeure avec le dispositif Effilogis, où les professionnels conventionnés peuvent porter la double compétence et être conventionné à la fois en tant qu'auditeur et accompagnateur technique. Ainsi, en Normandie, les auditeurs se spécialisent dans les audits et les rénovateurs BBC sur leur capacité de coordination.

Le Rénovateur BBC a un rôle de maîtrise d'œuvre clairement identifié. Il s'engage à titre professionnel au bon déroulement, à la bonne réception des travaux ainsi qu'à la bonne coordination des entreprises mobilisées (entreprises RGE non conventionnées avec la Région). Un club des Rénovateurs BBC s'est constitué pour la promotion et l'animation de ce réseau de professionnels.

Le pôle financement

L'ambition du pôle financement est de **nouer des partenariats avec des établissements bancaires** notamment pour :

- 🔗 Faciliter l'accès à l'éco-prêt à taux zéro.
- 🔗 Prendre en compte les économies de charges générées par les travaux dans le calcul de solvabilité du ménage.
- 🔗 Mettre en place un système d'avance des aides financières que le particulier rembourse après réception de celles-ci.

Les banques partenaires de la Région Normandie



La plupart des mesures proposées dans le Pôle financement n'ont pas abouti faute d'un véritable engagement des établissements bancaires.

Trois experts pour animer et structurer le dispositif

La région Normandie s'appuie sur trois acteurs spécifiques pour assurer la coordination des trois pôles et l'animation de la chaîne de confiance :

- 🔗 **L'association régionale ASFOBAT Normandie** œuvre à l'intégration des professionnels dans le dispositif et leur montée en compétences.
- 🔗 **Le bureau d'études POUGET Consultants** assure le lien technique entre les différents acteurs du dispositif et apporte son expertise sur le sujet de la compatibilité BBC. 
- 🔗 **Le groupe Up**, prestataire de la gestion de la plateforme extranet dédiée à l'instruction des dossiers Chèque éco-énergie et du site Internet Chèque Eco-Energie de la région Normandie. 

Le **dispositif a été co-construit dès le début** en concertation avec les acteurs nationaux et régionaux, les collectivités, les organisations professionnelles, les ordres du bâtiment, les associations et les organismes de formation.

Une charte pour lier l'ensemble des partenaires

Tous les acteurs du parcours de rénovation sont liés contractuellement par une charte des partenaires avec des engagements propres et communs.

Cette charte formalise l'engagement de l'ensemble des partenaires du dispositif au service de la rénovation globale et performante de l'habitat individuel normand. Elle met en lumière la dimension collective du dispositif et **les facteurs de réussite en matière de coordination des interventions**, pour garantir la qualité de la chaîne de confiance sur laquelle s'appuie le particulier. Elle permet de formaliser dans un document unique la délimitation des rôles et responsabilités de chacun dans le parcours de rénovation du particulier.

Des professionnels réunis autour d'un discours commun

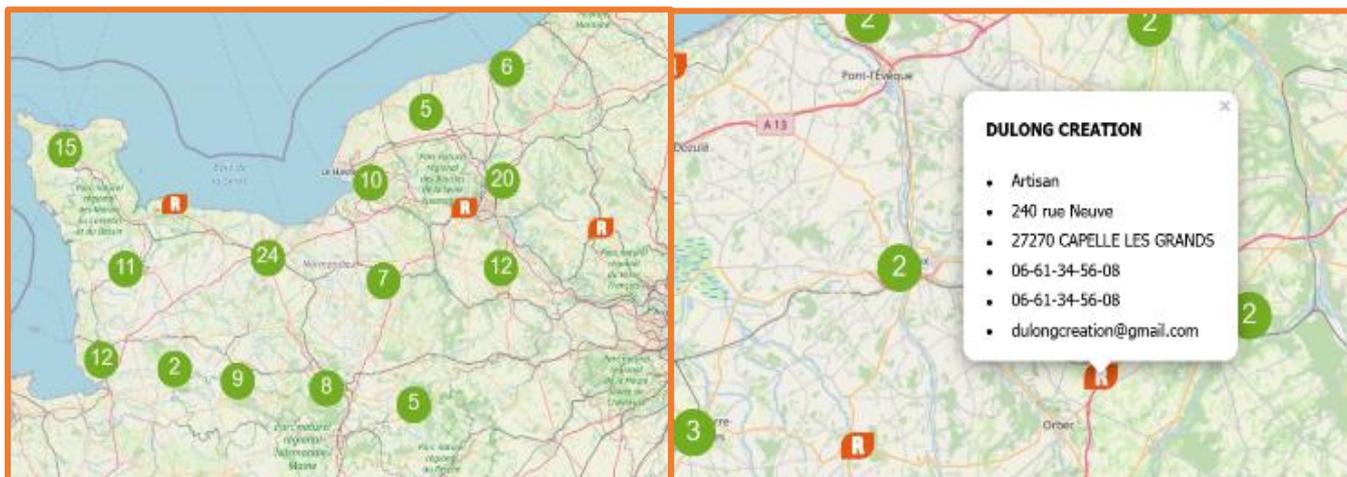
Le conseiller Habitat & Energie, l'auditeur et le Rénovateur BBC travaillent de concert sur le projet du particulier. Ils ont pour vocation d'avoir **un discours commun auprès du particulier.** Pour cela, dès que le particulier souhaite réaliser un audit, il choisit son Rénovateur BBC, qui assistera à la restitution du rapport d'audit. De même, le conseiller Habitat & Energie valide le contenu du rapport d'audit. Tous disposent du même niveau d'information et d'une analyse partagée. L'articulation des rôles de chacun se fait de manière naturelle, en plus de faciliter le contact entre les acteurs d'un projet. Les professionnels de Normandie décrivent **une situation de travail confortable, ce qui est révélateur des effets positifs de cette organisation.**

Un dispositif déployé en toute transparence

Le dispositif bénéficie d'une totale transparence et ce, à toutes les étapes :

- 🔗 Les données sont toutes cartographiées : [les auditeurs](#), [les rénovateurs BBC](#), les permanences des [conseillers Habitat & Energie](#) ou [les logements rénovés](#). Elles bénéficient de mises à jour automatiques : lors du conventionnement pour les auditeurs et les rénovateurs BBC, à partir de la plateforme de gestion des dossiers pour la carte des logements rénovés.
- 🔗 Toutes ces informations sont accessibles via le site internet du programme.

Cartographie des rénovateurs BBC



Cette transparence permet aux particuliers d'effectuer ses propres recherches et d'identifier les professionnels conventionnés de son secteur. Ainsi, les conseillers Habitat & Energie sont moins sollicités par les particuliers pour cette recherche d'information. Le site internet fournit toutes les informations et simplifie le processus. Leur site Internet est efficace aussi bien pour les particuliers que les professionnels.

POUR ALLER PLUS LOIN



→ <https://cheque-eco-energie.normandie.fr>

→ Voir ou revoir le webinaire qui présente la chaîne de confiance du dispositif normand sur le site du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :

["Région Normandie : une chaîne de confiance de la rénovation énergétique des logements. Focus sur l'initiative Rénovateur BBC" - Retour sur le webinaire du 1er juin 2021](#)

1-2 Pass Rénovation, le service public des Hauts-de-France

« *Tout le dispositif a été construit avec les conseillers France Renov', les auditeurs et les professionnels du bâtiment* »



La Région Hauts-de-France anime le dispositif [Pass Rénovation](#) qui s'appuie sur une organisation partenariale avec, d'une part, la Régie régionale du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE) pour l'accompagnement des particuliers et, d'autre part, le centre de ressources CD2E pour l'animation du réseau des professionnels.

Le SPEE « Pass Rénovation » Hauts-de-France est une régie autonome de tiers-financement complémentaire aux guichets uniques de la rénovation énergétique. Il vise à aider les **propriétaires occupants ou bailleurs de maisons de plus de 15 ans** à réaliser des travaux de rénovation énergétique, sur la base d'un audit subventionné par la Région ou d'une évaluation thermique. Il favorise les rénovations globales et performantes permettant d'atteindre le niveau BBC en une seule fois ou par étapes. L'objectif est d'atteindre 50% d'économie d'énergie par projet. Plus de 600 rénovations ont ainsi été réalisées depuis 2013, avec plus de 200 chantiers en cours.

La régie travaille en **maîtrise d'ouvrage déléguée** à travers un contrat signé entre elle et le particulier. Elle propose deux formules :



Le passeport énergétique du logement

Quelle que soit la formule adoptée, le parcours commence par la réalisation d'un audit énergétique, appelé **passeport énergétique du logement (PEL)**. Il a été lancé en 2020 pour une durée d'expérimentation de 2 ans. Il est proposé par un auditeur qui a signé une **charte d'engagement** précisant les modalités de réalisation du PEL. Il permet à l'accompagnateur technique du Pass Rénovation de réaliser un programme de travaux de rénovation énergétique **adapté aux capacités financières du propriétaire**.

Si l'auditeur ne respecte pas les dispositions de la charte d'engagement, la Région se réserve la possibilité de refuser le PEL. **L'auditeur court alors le risque d'être retiré de la liste des auditeurs habilités à déposer des demandes d'aide pour le compte de propriétaires**. Les conseillers France Rénov' ont l'obligation d'être présents lors de la restitution du PEL par le thermicien. Inversement, l'auditeur conventionné a l'obligation de communiquer sur le dispositif et de proposer des services post-audit au particulier.



La Région des Hauts-de-France a supprimé la phase de délibération pour les audits énergétiques. **En éliminant cette étape via un important travail de restructuration, elle estime avoir gagné un mois en moyenne dans le parcours de rénovation.**

Un accompagnement technique et financier pour le particulier

A l'issue de la phase d'audit, **le particulier peut choisir entre 2 formules : l'accompagnement technique et financier ou technique simple.**

S'il choisit l'option complète (technique et financier) facturée à 1 860 € TTC, **l'accompagnateur Pass Rénovation prend la responsabilité de contractualiser** avec les entreprises pour le particulier via un **appel d'offre** soumis à marchés publics. Les entreprises reçoivent alors une communication de la part de la CAPEB et de la **FFB** (Fédération Française du Bâtiment) et peuvent répondre aux appels d'offre de la régie régionale. Il enchaîne avec le suivi et la réception du chantier.

Le particulier peut contractualiser avec la régie pour préfinancer son projet, celle-ci étant un organisme bancaire. **Un prêt de tiers financement lui est proposé sans condition de ressources et sans limite d'âge.** L'instruction et la validation de la demande de prêt sont réalisées par l'équipe du SPEE. Le **remboursement intervient à la fin des travaux** et s'effectue sous forme de mensualités, en tenant compte des économies d'énergie estimées. Cette solution de financement est **cumulable avec toutes les aides** en vigueur.

Dans cette formule, **l'accompagnateur Pass Rénovation s'occupe du paiement des entreprises**, avant de finir sa mission avec un suivi des consommations sur trois ans.

Si le particulier choisit la formule d'accompagnement technique, facturée à 1 200 € TTC, l'accompagnateur Pass Rénovation assiste le particulier dans le recrutement des entreprises et dans le suivi de chantier. Il conclut sa mission avec un suivi des consommations sur trois ans.

Un centre de ressources pour animer le réseau des professionnels

Le [centre de ressource CD2E](#) est le centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires des Hauts-de-France. Il a pour mission d'accompagner, de conseiller et de former les entreprises et les territoires dans le développement de leurs expertises autour de quatre thématiques :

-  Le **Bâtiment Durable** : massifier la construction et la rénovation performantes
-  Les **Énergies Renouvelables** : développer la filière solaire
-  L'**Économie Circulaire**, notamment associée au bâtiment : recycler les déchets du bâtiment
-  L'**Achat Public Durable** : accompagner les territoires dans les achats durables

Dans le cadre de sa thématique Bâtiment Durable, **il pilote**, pour le compte de la Région Hauts-de-France, **un groupe de travail des professionnels partenaires du programme Pass Rénovation**. La participation à ce groupe de travail est obligatoire et stipulée dans la charte d'engagement¹⁸ des auditeurs. Cette obligation s'est avérée être une opportunité pour les professionnels de se retrouver et d'échanger avec leurs pairs.

Les thématiques abordées lors des réunions de professionnels portent sur des sujets techniques. Cela **permet d'avoir un fonctionnement fluide** pour résoudre d'éventuels problèmes et **identifier les besoins de formation**. En plus de ces réunions, le CD2E propose :

-  **Une hotline technique** à la disposition des auditeurs
-  **Un groupe de travail** sur la qualité des audits pour éviter les dysfonctionnements

Une dynamique régionale qui se décline localement

Ces groupes de travail impulsés par la Région ont créé une dynamique d'animation qui tend à se territorialiser. L'animation à l'échelle locale inclue les **auditeurs PEL, les entreprises, les délégués Anah, les Espaces Conseil France Rénov'**. Des sujets porteurs ont été identifiés : les offres groupées de travaux à l'échelle des quartiers, le recrutement de nouveaux auditeurs pour le dispositif, la mise en place de « clubs de la rénovation ».

Les collectivités ont de plus en plus envie d'identifier les entreprises de la rénovation sur leur territoire à travers des **chartes locales d'engagement qualité et circuit court**. La thématique de la qualité, de la performance et de la structuration de l'activité économique sur le territoire sont attractives. En effet, le secteur est aujourd'hui davantage concurrencé par des entreprises de plus grande taille venant de la région parisienne. Les entreprises participent donc à ces groupes de travail pour **participer à la structuration de l'offre** et pour **se protéger de ces offres concurrentielles non locales**.

¹⁸ Le/la professionnel(le) partage l'ambition régionale d'emmener, autant que possible, les propriétaires vers des scénarii de travaux ambitieux, et s'engage à : [...] 4- Participer à la dynamique de réseau (échanges, sensibilisation, formation) portée par la Région ainsi qu'aux réunions de bilan-évaluation ou à des ateliers thématiques

1-3 Oktave, le service de rénovation énergétique du Grand Est



Oktave est une SEM (Société d'économie mixte) créée en 2018 à l'initiative de la Région Grand Est. Elle comprend un collège public, composé majoritairement de la Région et de 10 collectivités. Elle possède 4 actionnaires privés : PROCIVIS Alsace, la Région Grand Est, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe et la Banque des Territoires. Par son statut de SEM, elle porte une mission d'intérêt général : **la rénovation énergétique en maison individuelle et copropriétés**. Elle est financée par le programme ELENA de la banque européenne d'investissement pour ses activités en maison individuelle et copropriétés.

D'un dispositif de subvention au développement du service d'accompagnement technique et financier

Oktave est l'héritier de « **Je Rénove BBC** », un dispositif de subventions animé par EDF et la Région Alsace de 2008 à 2015. Ce dispositif a permis de subventionner, à hauteur de 7 500 € en moyenne, 500 rénovations de maisons individuelles au niveau BBC, représentant un budget total de 4 millions d'euros sur 7 ans. En se basant sur ce dispositif unique de subvention, la Région Grand Est a souhaité développer d'un service d'accompagnement pour la rénovation énergétique du parc de maison individuelle.



Oktave est née pour développer ce service d'accompagnement technique et financier ainsi que pour assurer la montée en compétences des entreprises en matière de rénovation globale et performante. La SEM est également une société de tiers financement et fait partie du réseau informel des sociétés de tiers-financement françaises.

Réseau informel des sociétés de tiers-financement



Oktave propose à tous les ménages le **préfinancement sans intérêt** des aides financières. Ce prêt est remboursé à la réception des aides. Cette initiative a été lancée grâce à un fonds de préfinancement de 1,5 M€ mis à disposition par la Région (30% actuellement utilisé).

Oktave est également un **acteur éligible au dispositif des CEE** et verse à ce titre une prime cumulable avec MaPrimeRénov', l'Eco-PTZ, les aides d'Action Logement et des collectivités locales. Cette dernière peut être **versée au démarrage des travaux**, pour faciliter le lancement du projet.

Un accompagnement technique basé sur des solutions techniques de référence

Oktave propose une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre en maison individuelle, avec possibilité de recourir à **un accompagnement technique et/ou un accompagnement administratif et financier en assistance à maîtrise d'ouvrage**.

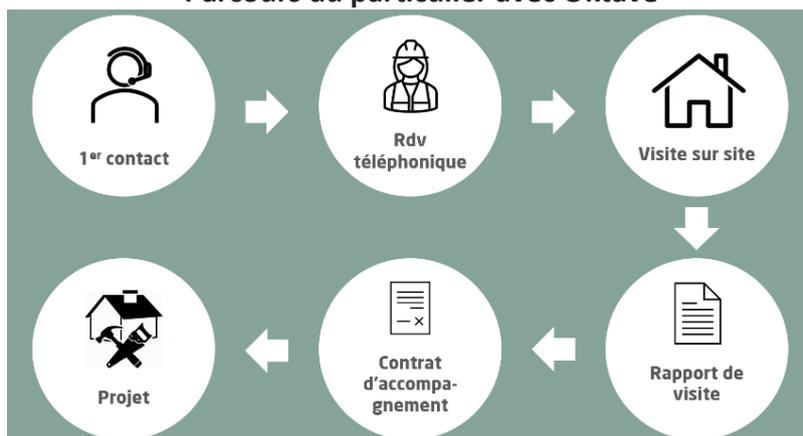
 Accompagnement technique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition du projet de travaux (chiffrage estimatif, évaluation énergétique) ✓ Déclaration préalable de travaux ✓ Consultation des entreprises (CCTP, CCAP, analyse des offres) ✓ Suivi et pilotage des travaux (planning, réunions de chantier) ✓ Assistance à la réception
 Accompagnement administratif et financier	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Optimisation du plan de financement ✓ Montage des dossiers d'aides financières (MPR, CEE, aides locales) ✓ Préfinancement des aides financières ✓ Intermédiation bancaires pour financer le reste à charge (Caisse d'Épargne, Banque Populaire, Crédit Mutuel, CIC, Banque Postale) avec un courtier spécialisé en rachat de crédit ✓ Réalisation du montage financier de l'Eco-PTZ

Oktave n'intervient pas uniquement pour des chantiers BBC. Elle réalise une prestation d'accompagnement pour au minimum deux lots de travaux thermiques accompagnés de la ventilation, avec en majorité des contrats pour trois lots thermiques avec ventilation. **La prescription des travaux s'appuie sur les solutions techniques de référence développées par Enertech**, pour un coût moyen de travaux de 75 000 €.

Oktave connaît une croissance exponentielle depuis 2019 :

- 🔗 **500 contacts** entrants en 2019, 950 en 2020, 3000 en 2021 (jusqu'à septembre). Cependant, 2/3 des contacts ne souhaitent pas s'engager dans un projet s'appuyant sur les solutions techniques de référence et sont réorientés vers le réseau France Rénov'
- 🔗 1^{er} contrat signé en mai 2019, 75 en 2020 et 150 estimés d'ici fin 2021, avec un total de **220 contrats signés depuis 2019**
- 🔗 4 salariés en novembre 2019, 28 aujourd'hui dont 11 conseillers Rénovation Maison Individuelle, 9 au pôle Copropriétés (tous embauchés depuis mai 2021) et 8 pour le support (conseiller en financement, responsable technique, ...).

Parcours du particulier avec Oktave



Le particulier peut contacter Oktave avec un numéro vert, par mail ou grâce aux professionnels qui le redirigent. Après confirmation du profil du particulier, un conseiller Oktave visite la maison du particulier. Il rend ensuite un rapport de visite (6 pages) avec des préconisations techniques poussées, un chiffrage estimatif des travaux et un plan de financement associé. **Toutes ces étapes précontractuelles sont réalisées gratuitement.**

La prestation payante débute par la signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre pour accompagner le maître d'ouvrage dans la réalisation de son projet de travaux.

- 🔗 **Dans le cadre d'une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage**, Oktave intervient en conseil du maître d'ouvrage sur les choix techniques, l'analyse des offres des entreprises et la planification du chantier. En tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle n'a pas de relation directe avec les entreprises.
- 🔗 **Dans le cadre de la prestation de maîtrise d'œuvre**, Oktave porte la responsabilité des choix techniques, de la consultation des entreprises et du pilotage et du suivi des travaux jusqu'à leur réception.

Oktave mise sur le renforcement de l'identification des prospects pour avoir un taux de chute faible. **Le taux de chute est le pourcentage de visites qui n'ont pas abouti à un contrat d'accompagnement.** Pour cela, elle dispose d'une grille d'analyse pour réaliser un travail d'amélioration continue.

De multiples partenariats

Oktave intervient sur toute la région Grand Est et **développe des partenariats avec toutes les collectivités du Grand Est afin d'assurer une articulation et de travailler de façon complémentaire avec le réseau France Rénov'**. Elle agit comme un opérateur sur la rénovation énergétique pour la Région. En ce sens, Oktave vise à devenir Accompagnateur Rénov et à obtenir une habilitation pour devenir opérateur Anah.

Partenariats bancaires : Oktave propose à ses clients les solutions de financement de ses partenaires bancaires. Pour chaque banque partenaire, il y a un interlocuteur unique en lien avec Oktave afin de faciliter la mise en relation. De plus, si le particulier est client d'une banque partenaire, il sera mis en relation avec l'interlocuteur de sa banque.

Partenariats avec les professionnels : Oktave développe un réseau de professionnels partenaires (entreprises, architectes et maîtres d'œuvre, professionnels de l'immobilier – syndics et transactionnaires immobiliers). Ce **réseau compte aujourd'hui 350 entreprises partenaires**, et se

développe majoritairement par cooptation. L'ensemble du réseau a suivi une formation et obtient une labellisation Oktave via un contrat d'accompagnement. Cette formation correspondait à celle dispensée par DORÉMI, mais a été allégée à cause de son exigence et du temps qu'elle nécessite comparés aux apports.

Oktave fait appel à ses partenaires pour intervenir sur les projets qu'il accompagne :

- 🔗 **Entreprises et artisans** : réalisation des travaux
- 🔗 **Architectes et maîtrise d'œuvre** : accompagnement pour les projets dépassant la simple rénovation thermique.

2- Les retours d'expérience en Bourgogne-Franche-Comté

2-1 La SCIC Rénovons !

La SCIC Rénovons ! était une société coopérative d'intérêt collectif créée en octobre 2016 et qui a fermé ses portes début 2018. Elle avait pour missions de **faciliter, simplifier et rendre accessible au plus grand nombre la réhabilitation performante des logements grâce à un travail coopératif de compétences.**

“ *« Une des clés de la réussite vers la multiplication des rénovations basse consommation est d'offrir un service d'accompagnement global, même si les travaux entrepris le seront étapes par étapes. C'est le concept que nous avons mis en œuvre en créant la SCIC Rénovons¹⁹ » !*

Les freins à l'atteinte des objectifs de rénovation identifiés par la SCIC sont :

- 🔗 La complexité du projet
- 🔗 La faisabilité financière
- 🔗 Le manque de visibilité sur les bénéficiaires de la rénovation
- 🔗 Le déficit d'organisation professionnelle

Située dans le département du Jura, cette société avait pour objectifs :

- 🔗 Multiplier les rénovations BBC pour diminuer les factures énergétiques des ménages
- 🔗 Améliorer le confort des habitants
- 🔗 Prévenir les risques de précarité
- 🔗 Valoriser et pérenniser le bâti ancien
- 🔗 Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- 🔗 Développer un marché local pour les entreprises du secteur

Une offre de service portée par un réseau local de professionnels

La SCIC Rénovons ! était composée de **20 associés réunissant 1 salarié, 3 bénéficiaires, 13 professionnels du bâtiment (architectes, artisans, entreprises, thermiciens), 1 fabricant de matériaux et 2 associations** œuvrant pour la promotion des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et la construction durable. Tous les associés étaient liés par **une charte d'engagement** définissant les valeurs partagées.

Les services proposés par la SCIC étaient :

- 🔗 L'évaluation avant achat
- 🔗 L'étude de faisabilité
- 🔗 L'audit global
- 🔗 Les missions de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage

¹⁹ Dossier de presse, Rénovons ! La rénovation énergétique n'est plus un casse-tête... juin 2017

Une dynamique stoppée par des liquidités insuffisantes

Positionnée en tant que **tiers de confiance**, « Rénovons ! » constituait **un des maillons de la chaîne de confiance** des professionnels de la rénovation pour le particulier. Déclinaison opérationnelle et humaine du [guide](#) produit par l'Ajeda dans le cadre du programme Rénov'ACT, la société coopérative n'a pas pu se pérenniser. **La SCIC a subi une liquidation judiciaire après 15 mois d'activité suite à des difficultés financières.** La trésorerie de départ s'est avérée insuffisante pour envisager la deuxième année d'exercice malgré un début d'activité prometteur, plusieurs projets étant en cours et un certain nombre de devis en attente de réponse. Malheureusement, aucun soutien financier n'a réussi à être mobilisé, entraînant ainsi la démission de l'unique salarié et le coup d'arrêt de l'activité.

2-2 EcoSyn, un réseau de compétence de l'éco-construction



EcoSyn est une association créée en 2008 et basée à Ecuisses (71). Elle fédère 33 entreprises du bâtiment qui partagent des convictions écologiques autour de l'écologie, du respect de l'environnement, du réemploi et de l'emploi local. Elle agit comme un réseau de compétences qui regroupe des entreprises qui mettent en valeur l'écologie et le respect de l'environnement.

EcoSyn a un rôle d'ambassadeur. Elle **organise une rencontre du réseau par mois**, avec des visites de réalisations ou d'entreprises, des visites de réussites de chantier. Ils peuvent également s'associer pour réaliser des projets originaux ensemble.

L'existence d'EcoSyn montre le **besoin primordial d'interconnaissance au sein des professionnels**. Ces rencontres thématiques multiplient les opportunités pour les professionnels de se rencontrer et favorisent le travail en groupement, même informel.

2-3 L'expérimentation groupement d'entreprises



Pilotée par l'ADEME et la Région, cette expérimentation s'est déroulée de 2016 à 2019. Elle avait pour objectif de tester une méthodologie permettant de vérifier les conditions nécessaires au développement d'une offre globale et locale de rénovation énergétique performante. L'envie était de **favoriser la création de groupement d'entreprises formées aux techniques de rénovations globales et performantes pour atteindre le niveau BBC.**

Afin de favoriser une mobilisation au plus près du terrain, cette opération visait à initier une dynamique locale avec des territoires volontaires pour :

- 🔗 Mobiliser des entreprises et des particuliers
- 🔗 Encourager le passage à l'action des ménages ayant réalisé un audit énergétique
- 🔗 Créer des groupements d'entreprises et les former

Cette expérimentation était adossée au service Effilogis Maison individuelle avec une adaptation au contexte franc-comtois du [volet formation du programme DORÉMI](#). Les collectivités expérimentatrices étaient la Communauté d'Agglomération Grand Besançon, la Communauté de Communes Vaîté-Aigremont, le Pays de Vesoul Val de Saône et le parc naturel régional du Haut-Jura dans le cadre du programme LEADER.

Les étapes qui avaient été initialement identifiées

Etape n°1 : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt auprès des particuliers souhaitant engager une rénovation BBC et auprès des entreprises souhaitant s'engager dans une démarche de groupement

Etape n°2 : Désignation des « lauréats » et signature des chartes d'engagement des artisans et maîtres d'ouvrage.

Etapes 3 : Organisation de modules de formation / action pour les artisans pour favoriser la formation de groupements, optimiser l'offre de rénovation et suivre les travaux.

Les enseignements

- 🔗 Des **regards d'experts divergents** entre le Pôle énergie Franche-Comté (ex-Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté) et les Espaces Info Energie (ex-Espaces Conseil France Rénov') sur leurs rôles respectifs et notamment sur le point précis de la relecture des devis
- 🔗 Des divergences sur la **place et la qualité d'une mission de maîtrise d'œuvre** intégrée aux groupements
- 🔗 Des **écarts entre l'audit énergétique et les devis professionnels**, menant certains prospects à ne pas donner de suites après l'audit
- 🔗 Une **déception manifestée par les artisans** sur le peu de chantiers effectifs
- 🔗 Une **formation trop dense** par rapport au peu de temps à y consacrer par les artisans

Les recommandations

A l'issue de l'expérimentation plusieurs recommandations ont été identifiées. En termes de formation, un **parcours souple, opérationnel, plus adapté aux réalités des professionnels** doit être déployé. Il faut approfondir l'idée **du parcours de formation sur chantier** en mesurant les moyens à mobiliser (juridique, financier, temps mobilisable par les entreprises et par les formateurs, avec les compétences adaptées...).

Côté mobilisation des professionnels, les conclusions de l'expérimentation privilégient de s'appuyer en priorité sur les pionniers (auditeurs et accompagnateurs techniques Effilogis, artisans expérimentés sur la réalisation de chantiers BBC) **pour créer des références et aller chercher de nouvelles entreprises par la suite.**

Les perspectives de l'expérimentation

La Région et l'ADEME n'ont pas souhaité poursuivre la démarche groupement d'entreprises. L'appui à la création de groupement d'entreprises ne leur semble pas être la solution pour renforcer la coordination des entreprises et favoriser la demande des particuliers pour réaliser des rénovations globales et performantes. Les conclusions de cette opération tendent donc vers de nouvelles actions à engager ou à poursuivre :

- 🔗 S'appuyer sur le service Effilogis Maison individuelle sur les Territoires Moteurs : Les PTRE (Territoires Moteurs), comme outil de coordination, veillent à organiser la fluidité entre les différents acteurs (rôle d'animation / mobilisation). Elles participent ainsi au développement de ces liens de confiance entre les acteurs de l'accompagnement du ménage. **La démarche d'appui à la création de groupements peut être une option possible au niveau local** si elle est souhaitée par le Territoire et sa PTRE.
- 🔗 Préfigurer une démarche Chaîne de confiance – Rénovateurs BBC portée par le Pôle énergie avec le soutien de la Région et de l'ADEME : **enjeu d'articulation entre les professionnels dans le parcours d'accompagnement et de cohérence du discours technique notamment.**
- 🔗 Participer au déploiement de l'action « Objectif 3000 » portée par Grand Besançon Métropole : Poursuite de la **dynamique d'offres groupées de compétences** sur ce territoire, en lien notamment avec les Architectes de la rénovation.

Retour d'expérience territoire du Pays de Vesoul Val de Saône

Les groupements momentanés d'entreprises situés sur le territoire du Pays de Vesoul Val de Saône ont participé à l'expérimentation avec l'appui de l'ADERA, Espace Conseil France Rénov' sur le département de la Haute-Saône.



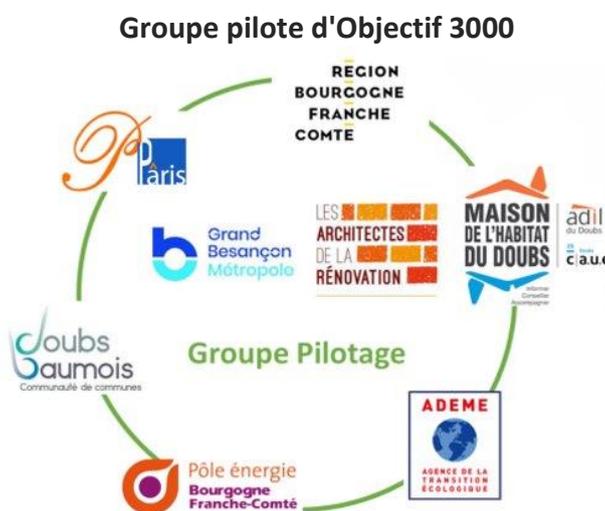
« L'intérêt des groupements momentanés d'entreprises est de rassurer les particuliers sur la possibilité de faire appel à des artisans capables de réaliser des rénovations performantes et de travailler en bonne intelligence avec le thermicien et l'assistant à maîtrise d'ouvrage (en Haute-Saône les thermiciens ont les deux casquettes). Si des particuliers sont intéressés par une rénovation globale et performante de qualité, l'ADERA renvoie sur les deux thermiciens "chef de file des groupements" qui orientent éventuellement vers tel ou tel artisan selon la zone géographique des travaux. »

2-4 Objectif 3000 : tous ensemble pour un habitat rénové BBC, confortable et performant en 2050

Objectif 3000 a été impulsé par l'association locale Les Architectes de la Rénovation Bourgogne-Franche-Comté (ADLR BFC) et par la signature en décembre 2019 du Contrat de Transition Ecologique entre le Grand Besançon Métropole, l'Etat, l'ADEME et la Banque des Territoires dans le but de :

- 🔗 Fédérer tous les professionnels de la rénovation énergétique pour atteindre l'objectif de 90 000 logements rénovés au niveau BBC en 30 ans
- 🔗 Faire de la Métropole de Besançon un territoire d'excellence en matière de rénovation énergétique, dans la continuité de l'expérimentation présentée ci-avant.

Le territoire de Grand Besançon Métropole se caractérise par typologie d'habitat de milieu urbain : 60% de logements collectifs (dont 2/3 à chauffage individuel), 40% de maisons individuelles dont 8000 logements vacants. Objectif 3000 a pour ambition de mettre en place un plan d'action permettant de passer de 0 à 3000 logements rénovés par an à l'échelle du Grand Besançon Métropole.



Pour coordonner ce plan d'action, 4 groupes de travail ont été créés :

- 🔗 Simplifier et sécuriser le parcours de rénovation des ménages
- 🔗 Organiser la formation continue
- 🔗 Organiser la formation initiale
- 🔗 Travailler l'attractivité des métiers du bâtiment et de la rénovation durables

Chacun de ces groupes de travail interagit avec les autres pour être le plus efficace possible.

2-5 SimpliRéno, une offre globale de travaux des Architectes de la Rénovation



SimpliRéno®

L'offre globale de travaux qui simplifie vos travaux de rénovation

Les [Architectes de la Rénovation](#) (ADLR) est une association née en 2016. Sa déclinaison régionale, les ADLR BFC, a été fondée en juillet 2018. Ses 7 membres sont des **acteurs engagés dans l'efficacité énergétique des maisons individuelles, des appartements et des petits locaux tertiaires à chauffage individuel**. Ils favorisent les échanges interprofessionnels et œuvrent à la mise en place de circuits vertueux. Les ADLR sont formés pour avoir une approche scientifique du bâti, notamment via l'utilisation de logiciels de simulation thermique.

Les ADLR s'engagent à respecter une charte concourant à :

- 🔗 Réduire les émissions des gaz à effet de serre d'un facteur 6 du secteur résidentiel et tertiaire
- 🔗 Conjuguer améliorations énergétiques et d'usage avec des ressentis bénéfiques au quotidien pour les habitants.

Les ADLR BFC couvrent les secteurs du Grand Besançon Métropole, Grand Dole, Espace Communautaire Lons Agglomération, Communauté des communes du Pays Riolais, Vesoul Agglo, Luxeuil et Châlon-sur-Saône (prochainement). Ils ont développé une **offre globale de travaux** appelée **SimpliRéno**. Concrètement, **il s'agit d'un groupement d'entreprises comprenant un architecte assurant une double mission de maîtrise d'œuvre et d'interlocuteur unique du ménage** en tant que mandataire. Elle contient comme missions de :

- 🔗 Faire un état des lieux et définir un programme de travaux cohérent avec les ressources du particulier
- 🔗 Consulter et choisir les entreprises qualifiées nécessaires qui agiront comme un groupement d'entreprises qualifiées RGE selon la conditionnalité des aides
- 🔗 Etablir un devis global des travaux et un plan de financement avec le conseiller France Rénov'
- 🔗 Détecter les oublis et incohérences entre les différents devis
- 🔗 Aider le particulier pour réaliser les formalités préliminaires nécessaires à l'obtention des aides diverses publiques et privées
- 🔗 Respecter les coûts et délais signés dans le marché global de travaux entre le groupement d'entreprises et le particulier
- 🔗 Solutionner les interfaces techniques et organisationnelles
- 🔗 Piloter et coordonner les entreprises et faire face aux situations imprévues jusqu'à la réception des travaux
- 🔗 Remettre les documents exigés pour les aides diverses

Cette solution possède l'avantage de fournir une **offre unique avec des engagements contractuels de prix et de délais** établis en partenariat avec la CAPEB nationale et la [MAF](#) (assurance des architectes). Tout au long du parcours de rénovation, un ADLR accompagne le particulier dans toutes ses démarches, devenant son **interlocuteur unique**.

Les ADLR peuvent également réaliser une visite de conseil d'une heure avant l'achat d'un bien immobilier ou avant les travaux (facturée 200 € TTC minimum), ainsi qu'un « **Passeport Rénovation Architecte** ». Ce dernier est un audit global sur les plans énergétique, architectural, d'usage et financier, compatible avec l'audit Effilogis. Cet audit fournit un état des lieux et un scénario de travaux chiffré permettant d'atteindre a minima l'étiquette A ou B du DPE. Cette prestation est facturée minimum 1000 € TTC. Idéalement, l'offre globale de travaux SimpliRéno est la suite logique du Passeport Rénovation Architecte. Ce dernier est en cours de refonte pour tenir compte des dernières obligations et des travaux des sociologues sur les audits.

PARTIE 5 : LES PRECONISATIONS

Les préconisations sont adressées à la Direction de la Transition Energétique de la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre de leur service Effilogis Maison individuelle. Leur portage reste à définir, l'ensemble des préconisations représentant un important travail à co-construire avec l'ensemble des parties prenantes. Elles sont issues :

-  Du diagnostic du programme Effilogis et de la concertation avec les professionnels (partie 3),
-  Des retours d'expérience, du benchmark des solutions au niveau national et des initiatives locales (partie 4).

L'origine de chaque préconisation est illustrée par les pictogrammes suivants :



Le programme Pass Rénovation de la Région des Hauts-de-France



Le programme Chèque Eco-énergie de la Région Normandie



Les Architectes de la Rénovation



L'expérimentation groupements d'entreprises



Le groupe de travail « Chaîne de confiance »



Une analyse du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté



Une veille technique et réalisée par nos soins

1- Les conclusions de la concertation avec les professionnels

La concertation avec les professionnels, l'un des axes forts du projet

- ✓ Organisation de 3 réunions de travail de juin à décembre 2021
- ✓ Création d'une liste de discussion
- ✓ Mise à disposition de ressources
- ✓ Réalisation d'une série d'entretiens individuels



A la suite de cette phase de concertation, les professionnels ont émis le souhait de continuer à travailler collectivement à la mise en œuvre de cette chaîne de confiance. Ils constitueront le socle moteur pour amorcer une animation de réseau des auditeurs et accompagnateurs techniques Effilogis Maison individuelle en lien avec le réseau des conseillers France Rénov'.

La concertation avec les professionnels a mis en évidence :

- 🔗 **La cohérence et le partage des objectifs** de rénovation BBC et des valeurs environnementales proposés par l'accompagnement Effilogis
- 🔗 **Un besoin d'interconnaissance** : qui sont les professionnels intervenants pour le service Effilogis Maison individuelle ? Quelles sont leurs pratiques ? Comment les conseillers, les auditeurs et les accompagnateurs techniques travaillent-ils ensemble ? Beaucoup d'entreprises et d'artisans ne connaissent pas le réseau France Rénov'
- 🔗 **Un besoin de simplification** du programme Effilogis : des procédures administratives, des étapes de contrôle, pour une optimisation du service et une réduction des délais
- 🔗 La nécessité de **renforcer la confiance entre les acteurs « institutionnels »** et les professionnels de terrain, le besoin de casser un fonctionnement qualifié de « en silo »
- 🔗 **La volonté de créer une chaîne de confiance** avec les professionnels et de co-construire une offre de service Effilogis intégrant les évolutions réglementaires (audit, Accompagnateur Rénov', ...)
- 🔗 Les **problèmes contextuels et de recrutement** entraînent des refus de chantier pour 2021, une impossibilité pour les entreprises de s'engager sur des devis pour 2022 due à l'instabilité liée à l'approvisionnement et au coût des matières premières.



Les préconisations ont été proposées par le Pôle énergie à la Région à l'issue de la concertation avec les professionnels. Celles-ci ont fait l'objet d'une priorisation. Le portage de chacune des préconisations devra être défini avec l'ensemble des parties prenantes.

2- Les préconisations

Trois niveaux de priorités ont été définis. Les actions de priorité 1 débuteront en 2022. Les préconisations de priorité 2 et 3 débuteront en 2023. Les résultats de ces actions pourront être attendus à court, moyen ou long terme (voir synthèse page 74).

2-1 Les préconisations de priorité 1

Il y a un véritable besoin de sécuriser le professionnel au sein du conventionnement afin de fidéliser et d'attirer plus de structures dans le service Effilogis Maison individuelle.

1 - Développer une offre de service



Il est proposé que le service Effilogis Maison individuelle évolue vers une approche plus partenariale en incluant le professionnel dans une démarche « donnant-donnant ».

Cette offre de service sera proposée dans le cadre d'une animation de réseau afin de :

- 🔗 Favoriser les échanges d'information et de retours d'expérience
- 🔗 Créer une communauté des professionnels Effilogis Maison individuelle
- 🔗 Impliquer des professionnels dans le fonctionnement du service dans l'optique d'une amélioration continue

Cette offre de service pourra comprendre :

- 🔗 Un accueil des **nouveaux professionnels conventionnés** (un kit d'information, livret d'accueil, possibilité de parrainage²⁰)
- 🔗 **Des sessions de formation** pour répondre aux enjeux techniques et organisationnels
- 🔗 **Des outils de communication** pour les professionnels conventionnés afin qu'ils valorisent le service Effilogis Maison individuelle sur leurs propres outils et oriente le particulier vers les bons interlocuteurs.
- 🔗 **Une animation du réseau des auditeurs et accompagnateurs techniques** : organisation d'évènements, webinaires, flash info, newsletters et animation de groupes de travail thématiques avec les auditeurs et les accompagnateurs techniques en lien avec le réseau des conseillers France Rénov'.

2 - Renforcer le fonctionnement en trinôme Conseiller France Rénov' | Auditeur | Accompagnateur technique



L'objectif est de simplifier le fonctionnement du trinôme : Conseiller France Rénov' | Auditeur | Accompagnateur technique. **Véritable enjeu de la création de cette chaîne de confiance**, le renforcement du fonctionnement de ce **trinôme, partageant un discours commun, permettrait de faciliter la circulation d'informations entre les trois portes d'entrée du particulier** dans son parcours de rénovation au sein du service Effilogis Maison individuelle. Ainsi le particulier se sentirait sécurisé tout au long de son parcours de rénovation, car tous les professionnels du service parleraient d'une même voix.

²⁰ Tutorat par un auditeur ou accompagnateur expérimenté pour accompagner l'intégration d'un nouveau professionnel dans le service

L'avis du COPIL

Cette action a été identifiée comme prioritaire par la Région et fera l'objet d'un accompagnement spécifique dans le cadre de l'appel à expérimentation EXPÉRÉDOS.



L'ADEME et le Plan Bâtiment Durable ont lancé en juillet dernier la 2^{ème} saison des EXPÉRÉDOS pour faire émerger de nouvelles idées d'innovation sociale et organisationnelle dans la transition écologique.

Le Pôle énergie a été sélectionné pour créer et animer une communauté de professionnels du service Effilogis Maison individuelle. Concrètement, il s'agit de renforcer le fonctionnement du trinôme conseiller/auditeur/accompagnateur technique pour harmoniser le discours, assurer l'interconnaissance et conforter le particulier dans son parcours de rénovation. Il sera accompagné de novembre 2021 à juin 2022 par une équipe pluridisciplinaire pour mener à bien cette action.

[EXPERENOS SAISON 2 : un appel à expérimenter pour accélérer la rénovation](#)

3 - Co-construire une charte des partenaires



Pour répondre à la demande des particuliers qui n'ont pas forcément une vision claire des missions de chaque interlocuteur dans le parcours de rénovation, certains professionnels peuvent sortir de leur champ de compétence, souvent par conscience professionnelle pour assurer la continuité dans les projets. **Une charte des partenaires a pour objectif de formaliser le rôle et la responsabilité de chacun** dans le parcours de rénovation, d'éviter tout litige et ainsi de sécuriser le particulier à travers un discours commun. [Elle a été mise en place en Normandie](#) avec un succès franc, souvent pris en exemple. **La co-construction d'une charte des partenaires est un préalable indispensable pour acter collectivement le rôle de chacun et concrétiser l'offre professionnelle du service Effilogis Maison individuelle.**

4 - Valoriser le service Effilogis Maison individuelle



Qui sont les professionnels du service Effilogis Maison individuelle ? Quel est mon intérêt en tant que professionnel d'intégrer le réseau des auditeurs et accompagnateurs techniques ?

Pour répondre à ces questions, le Pôle énergie s'attachera à mettre en lumière les professionnels du service Effilogis Maison individuelle pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement d'un parcours de rénovation, valoriser les professionnels et les techniques innovantes de rénovation globale et performante.

Objectifs

- 🔗 Valoriser les professionnels déjà engagés
- 🔗 Informer les professionnels sur le service
- 🔗 Rendre le service attractif pour les professionnels

5 – Rédiger une foire aux questions pour les professionnels sur les procédures administratives du service



Rendre lisible le service Effilogis et mieux le comprendre, c'est aussi apporter des réponses aux questions récurrentes que peuvent avoir les professionnels afin de soulager les services d'instruction des dossiers. Du point de vue des professionnels, les procédures administratives sont lourdes et complexes. Cette complexité et ce manque de clarté engendrent une sursollicitation des services de la Région.

Créer une foire aux questions dynamique sur le site internet Effilogis à l'instar de ce que [fait la Région Haut-de-France pour le Pass Rénovation](#) pourrait rendre plus lisible le processus administratif du service pour les professionnels.

6 - Création d'un jury de sélection



Aujourd'hui, si une entreprise souhaite conventionner avec la Région pour devenir auditeur ou accompagnateur technique, c'est le service Efficacité énergétique et bâtiment de la Région qui décide de son admission ou non sur la base d'un cahier des charges. **Il est proposé de créer un jury de sélection avec une représentation des acteurs territoriaux (conseiller France Rénov', Région, Pôle énergie BFC) et des professionnels (représentant auditeurs/accompagnateurs techniques).** Ce jury a pour mission d'analyser la candidature du professionnel et de valider son intégration dans le service.

Organisation du jury en Région Normandie

Le jury de l'audition, présidé par la Région, est constitué, a minima de quatre personnes parmi les représentants des conseillers Habitat & Energie, du club EIRENO, du club des rénovateurs BBC, de la CAPEB, de la FFB, des SCOP BTP, de la DREAL et de Qualibat. Suite à l'audition, la Région ou son représentant informe le candidat de l'avis du jury et de la décision prise par la Région par rapport à sa candidature pour le conventionnement « Auditeur du dispositif chèque éco-énergie Normandie » ou « Rénovateur BBC Normandie ». Dans le cas d'une décision favorable de la Région, le candidat reçoit une convention d'adhésion au dispositif.



Parole de terrain

« Très bonne idée sous réserve que chaque représentant du jury dispose d'une voix décisionnaire, que la décision soit prise à l'unanimité ou à la plus grande majorité pour rejeter les candidatures de mauvaise qualité. »

Les conseillers d'un espace conseil France Rénov'

2-2 Les préconisations de priorité 2

7 - Anticiper les évolutions du rôle de l'Accompagnateur Technique vers le futur Accompagnateur Rénov'



La loi Climat et Résilience crée par ailleurs les « Accompagnateurs Rénov' » agréés par l'Etat. Un projet de décret a été mis en consultation en janvier 2022. **Le texte a reçu un avis défavorable de la part des collectivités** (Régions de France, Association des maires de France, Assemblée des départements de France) en Conseil national d'évaluation des normes le 3 février 2022. La **généralisation du dispositif est annoncée en 2023, après un test courant 2022 en régions Grand Est, Centre-Val de Loire et Occitanie**. Ce test a pour objectif de définir les modalités de co-financement du dispositif par les collectivités en secteur diffus au sens de l'Anah. L'Etat vise en effet un reste à charge nul pour les ménages éligibles aux aides de l'ANAH mais ne prévoit pas de financer la totalité du coût de l'accompagnement.

Les évolutions concernant le rôle d'Accompagnateur Rénov' vont venir bouleverser le mode de fonctionnement actuel des programmes régionaux. Ce nouvel opérateur est déployé **depuis le 1^{er} janvier 2022**. Les premiers Accompagnateurs Rénov' sont issus des dispositifs publics existants avec : les Espaces Conseil France Rénov' (sous certaines conditions), les opérateurs agréés ou habilités par l'Anah, les opérateurs missionnés par les collectivités locales dans le cadre des opérations programmées (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitation et Programme d'Intérêt Général). Dès le 1^{er} janvier 2023, **les architectes, les bureaux d'études ou encore les entreprises générales du bâtiment** pourront également devenir Accompagnateur Rénov'.

Il est donc nécessaire d'**anticiper cette évolution dès** la publication du décret pour les entreprises privées prévue au printemps 2022, pour **assurer une transition la plus sereine avec les accompagnateurs techniques Effilogis**. Un impact potentiel des Accompagnateurs Rénov' sur le cahier des charges régional dédié à l'accompagnement technique des particuliers est identifié.

8 - Co-construire le nouveau cahier des charges de l'accompagnateur technique



Des incohérences ont été soulignées entre ce qui est inscrit dans le cahier des charges et ce qui se passe en pratique sur le terrain. L'accompagnateur technique a juridiquement un rôle à cheval entre l'assistant à maîtrise d'ouvrage et le maître d'œuvre. Les compagnies d'assurance proposent aux accompagnateurs techniques une assurance décennale au vu du cahier des charges. En effet, l'accompagnateur technique doit se déplacer sur le chantier, s'assurer de la bonne réception des différents postes de travaux et fournir une « aide à la coordination de travaux ». Les accompagnateurs techniques ont exprimé un problème assurantiel lors du conventionnement. Il faudrait donc soit travailler avec les assurances pour créer un contrat adapté au service d'accompagnement Effilogis, soit modifier le cahier des charges vers de l'accompagnement technique réel qui s'apparente dans ce cas à de la maîtrise d'œuvre.

9 - Co-construction du cahier des charges auditeurs



Les évolutions qui toucheront l'audit énergétique remettent en question l'audit Effilogis actuel. Afin d'anticiper ces évolutions et pour que la Région puisse prendre en compte le retour terrain des professionnels, **un groupe de travail pourra être constitué afin de co-construire collectivement le futur cahier des charges pour l'audit**. Celui-ci prendra également en compte la définition du rôle d'auditeur ainsi que son articulation avec les autres professionnels (conseillers, accompagnateurs techniques, artisans) en lien avec la rédaction de la charte des partenaires.

De plus, les retours côté terrain évoquent un audit avec une entrée énergétique trop restrictive. Plus de place devrait être accordé pour mieux prendre en compte le projet du particulier. Une autre forte demande est d'harmoniser le cahier des charges du rapport d'audit pour qu'il soit compatible avec les autres aides financières.

10 - Créer une cartographie des professionnels Effilogis à l'échelle régionale



Comment identifier des entreprises qui interviennent déjà sur des projets Effilogis ou qui disposent de compétences spécifiques en rénovation globale et performante ?

Une cartographie des professionnels du service Effilogis Maison individuelle sera proposé sur la base des premiers éléments du diagnostic.

Deux catégories de professionnels sont à distinguer :

- 🔗 **Les structures qui conventionnent avec la Région** : conseillers, auditeurs et accompagnateurs techniques
- 🔗 **Les artisans, entreprises, les architectes, le maître d'œuvre** qui souhaitent s'identifier volontairement en tant que professionnel compétent en rénovation globale et performante, avec une possibilité de détailler leurs compétences et leurs spécialités.

Cette cartographie répond à plusieurs objectifs, à la fois permettre aux professionnels **d'orienter les particuliers vers le bon interlocuteur** mais aussi de favoriser **l'interconnaissance et renforcer l'interconnexion** entre professionnels (à développer en lien avec la charte des partenaires qui précisera le rôle de chacun).



Parole de terrain

*« Cette cartographie pourrait commencer par recenser les rénovations BBC avec des artisans dont la qualité a été soulignée par les différents intervenants (Région, particulier, conseiller France Rénov', accompagnateur technique, etc.).
Les conseillers d'un espace conseil France Rénov' »*

11 - Redynamiser la formation et la reconversion dans la filière du bâtiment

Face au déficit d'attractivité que subit actuellement le secteur du bâtiment, il ne parvient pas à répondre aux demandes croissantes des ménages en matière de rénovation énergétique. Les délais qui en découlent pour traiter les demandes sont colossaux (4 à 6 mois pour les réalisations d'audit, 2 à 3 mois pour l'accompagnement technique, jusqu'à 18 mois pour l'intervention des artisans et entreprises). Cela implique une stratégie à long terme pour renforcer le secteur à travers la promotion des formations et le soutien aux reconversions.

L'avis du COPIL

Action fondamentale, à conserver en tant que fil rouge.

Il est acté le fait de travailler en 2022 sur un diagnostic et l'identification de pistes d'action, en fonction des informations existantes. Le Pôle énergie est un des contributeurs identifiés, en lien avec son champ de compétences et les cibles accompagnées. L'objectif serait de pouvoir initier des études et premières actions plus opérationnelles en 2023. Il est notamment évoqué l'hypothèse de mise à jour d'une étude prospective emploi-formation pour les métiers du bâtiment à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté (cette étude existait côté Franche-Comté sous portage Pôle énergie, mais est aujourd'hui obsolète et nécessiterait une mise à jour).

2-3 Les préconisations de priorité 3

12 - Création d'une association des auditeurs et des accompagnateurs techniques



Le panorama a montré un intérêt des auditeurs de se fédérer au sein d'une association (créée en Normandie et tentative de création dans les Hauts-de-France). **Créer une association de professionnels permettrait de favoriser l'interconnaissance et la montée en compétences.**

L'avis du COPIL

Les retours d'expérience montrent que la création d'une association se fera naturellement par les professionnels eux même s'ils jugent qu'il y a un intérêt de se fédérer. La Région et le Pôle énergie pourront être facilitateur mais ne pourront pas se substituer aux professionnels eux-mêmes pour porter cette action.

13 - Des référents conseiller France Rénov', auditeur et accompagnateur technique



L'objectif est de faciliter la communication entre la Région et les professionnels du bâtiment. Ces derniers regrettent que les informations transitent uniquement dans le sens des professionnels vers la Région, mais peu dans le sens inverse. **Avoir un interlocuteur unique, un référent pour chaque corps de métier (conseiller – auditeur – accompagnateur technique) permettra de centraliser les retours des professionnels et faciliter les échanges d'informations.**

L'avis du COPIL

Difficile à mettre en place. L'identification de référent pourrait se faire naturellement à travers la mise en œuvre de la **création du trinôme conseiller, auditeur, accompagnateur technique.**

14 - Rédaction d'un guide des étapes à suivre pour le particulier



Pour le particulier, suivre le parcours de rénovation est relativement complexe. Rédiger un guide exhaustif faciliterait et rassurerait le particulier tout au long de son parcours de rénovation, en s'inspirant et en s'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé sur notre territoire, comme le [programme Renov'ACT](#) qui s'appuie sur les expériences d'Effilogis.

L'avis du COPIL

La Région est consciente de la complexité du programme et la proposition de créer ce type de guide simplifié semble complexe. Cela pourrait débiter par la rédaction de messages clés lors des étapes charnières.

3- Les préconisations non retenues

15 - Elargir les solutions d'avance de trésorerie



Il s'agit de développer les solutions d'avance de trésorerie déjà existantes (Caisse d'avance régionale), en les élargissant en priorité aux revenus hors-Anah (revenu fiscal de référence jusqu'à 30 000€/part/an). En effet, le reste à charge des revenus modestes et très modestes peut descendre à 10%, là où les revenus supérieurs montent immédiatement à 40%, car beaucoup d'aides sont destinés aux ménages Anah.

Toutefois, pour les publics hors-Anah, ceux-ci peuvent avoir accès aux prêts des établissements bancaires classiques, pour répondre à la problématique d'avance de trésorerie. Ces prêts peuvent intégrer un différé d'amortissement ou un remboursement anticipé partiel du prêt sans frais, une fois les différentes subventions publiques perçues par le ménage.

L'avis du COPIL

Cette préconisation ne peut donc pas être retenue, au regard du risque de positionner la caisse d'avance régionale comme un potentiel concurrent des banques qui couvrent théoriquement ce segment de marché pour les publics solvables.

16 - Créer des filtres pour les demandes d'audit



Aujourd'hui, pour réaliser un audit énergétique, le reste à charge du particulier est de 150€. Les demandes ont triplé entre 2019 et 2021, passant de 500 à plus de 1500 demandes d'audits annuels en 2021. Les délais pour réaliser les audits s'allongent (2 à 6 mois selon les départements) créant un déséquilibre entre l'offre et la demande.

Créer un système de filtres permettrait de baisser légèrement la demande en nombre d'audits. Imposer que la maison soit construite pré-RT2005 (Réglementation Thermique) pourrait être un premier critère. Ces critères pourraient être renforcés, modifiés ou supprimés par la suite en fonction de leur efficacité (ancienneté de la maison, classe énergétique initiale pour lutter contre la précarité énergétique). D'autres critères pourraient être mis en place comme n'autoriser que les propriétaires occupants à bénéficier de ce dispositif.

L'avis du COPIL

Le service Effilogis Maison individuelle étant un service public, l'audit doit être potentiellement accessible à tous. Cette mesure ne peut donc pas être retenue.

Par ailleurs, l'intérêt est très limité car le nombre d'audits réalisés pour ce type de maison est très faible et les conseillers procèdent déjà à un filtrage des projets.

17 - Suppression de la délibération concernant les chèques-audit



La délibération concernant les chèques-audit a été mise en place suite à la fusion des Régions et découle d'arbitrages juridiques internes à l'institution. La proposition émane de l'analyse du retour d'expérience des Hauts-de-France qui a pu simplifier son parcours grâce à cette action. Elle figure dans le rapport mais n'a pas été présentée au COPIL.

Pour obtenir le chèque-audit de la Région, le particulier doit attendre que sa demande passe en délibération au sein des instances régionales. Cette délibération est aujourd'hui une contrainte administrative nécessaire pour engager ce financement et pour pouvoir réaliser les travaux. En effet, avec l'augmentation des demandes d'audit, les délais pour les auditeurs sont plus longs. Si on ajoute à cela les temps de délibération, cela entraîne des longueurs dans le dispositif.

Supprimer cette étape, à l'instar de ce qu'a fait le Pass Renovation Hauts-de-France, vise à réduire les contraintes administratives et les délais du parcours de rénovation. D'après leur témoignage, **supprimer cette étape a fait gagner un mois sur la durée totale du parcours.**

18 – Evolution des fonctionnalités de la plateforme numérique de gestion des dossiers <https://monprojet.effilogis.fr/>



La plateforme de gestion administrative des dossiers Effilogis est en cours de refonte. Une automatisation de certaines procédures pourrait être mise en place, notamment en ce qui concerne la dématérialisation du chèque-audit, la génération automatique des audits énergétiques ou encore l'actualisation des informations relatives à la mise à jour de la liste des auditeurs et accompagnateurs à travers une interface pour les professionnels.

L'avis du COPIL

Cette préconisation n'est pas retenue. En effet, cette plateforme traduit un process de gestion du dispositif actuel. Au regard des évolutions nationales évoquées dans le présent rapport, et en l'absence de visibilité, il n'est pas jugé opportun à court terme de faire évoluer de manière significative les fonctionnalités de la plateforme tel que proposé.

4- Synthèse des préconisations

Préconisations	Niveau de priorité 	Echéance de l'action 	Calendrier de mise en œuvre / commentaires 
Développer une offre de service	1	Court terme	Action identifiée dans le programme d'actions du Pôle énergie 2022
Renforcer le fonctionnement du trinôme conseiller FAIRE – auditeur – accompagnateur technique à chaque projet	1	Moyen terme	Action bénéficiant de l'accompagnement EXPÉRÉNOS, en partenariat avec les PTRE Pays Beaunois et Maconnais Sud Bourgogne
Co-construire une charte des partenaires et un parcours de formation (en partenariat avec 1 ou 2 PTRE)	1	Moyen terme	Action identifiée dans le programme d'actions du Pôle énergie 2022
Valoriser les professionnels et les projets Effilogis	1	Court terme	Programme d'actions du Pôle énergie 2022
Créer une FAQ – Foire Aux Questions pour les professionnels sur les procédures administratives du service	1	Court terme	Portage de l'action par la Région, avec l'appui du Pôle énergie
Créer un jury de sélection des nouvelles structures conventionnées	1	Court terme	2 ^{ème} semestre 2022
Anticiper les évolutions du rôle de l'Accompagnateur Technique vers le futur « Accompagnateur rénov »	2	Court terme	Dépend des évolutions réglementaires
Co-construire le nouveau cahier des charges de l'Accompagnateur Technique	2	Court terme	Dépend des évolutions réglementaires
Co-construire le cahier des charges auditeurs	2	Court terme	Dépend des évolutions réglementaires
Créer une cartographie des professionnels Effilogis à l'échelle régionale – valorisation sur le site du Pôle énergie	2	Moyen terme	Action identifiée dans le programme d'actions du Pôle énergie 2022
Redynamiser la formation et la reconversion	2	Long terme	Analyse de l'existant en 2022 pour initier des actions à partir de 2023
Rédiger un guide exhaustif des étapes à suivre pour le particulier	3	Moyen terme	
Création d'une association des auditeurs et des accompagnateurs techniques	3	Long terme	Dépendra des résultats de l'EXPÉRÉNOS
Identifier des référents conseiller FAIRE, auditeurs et accompagnateurs techniques	3	Moyen terme	

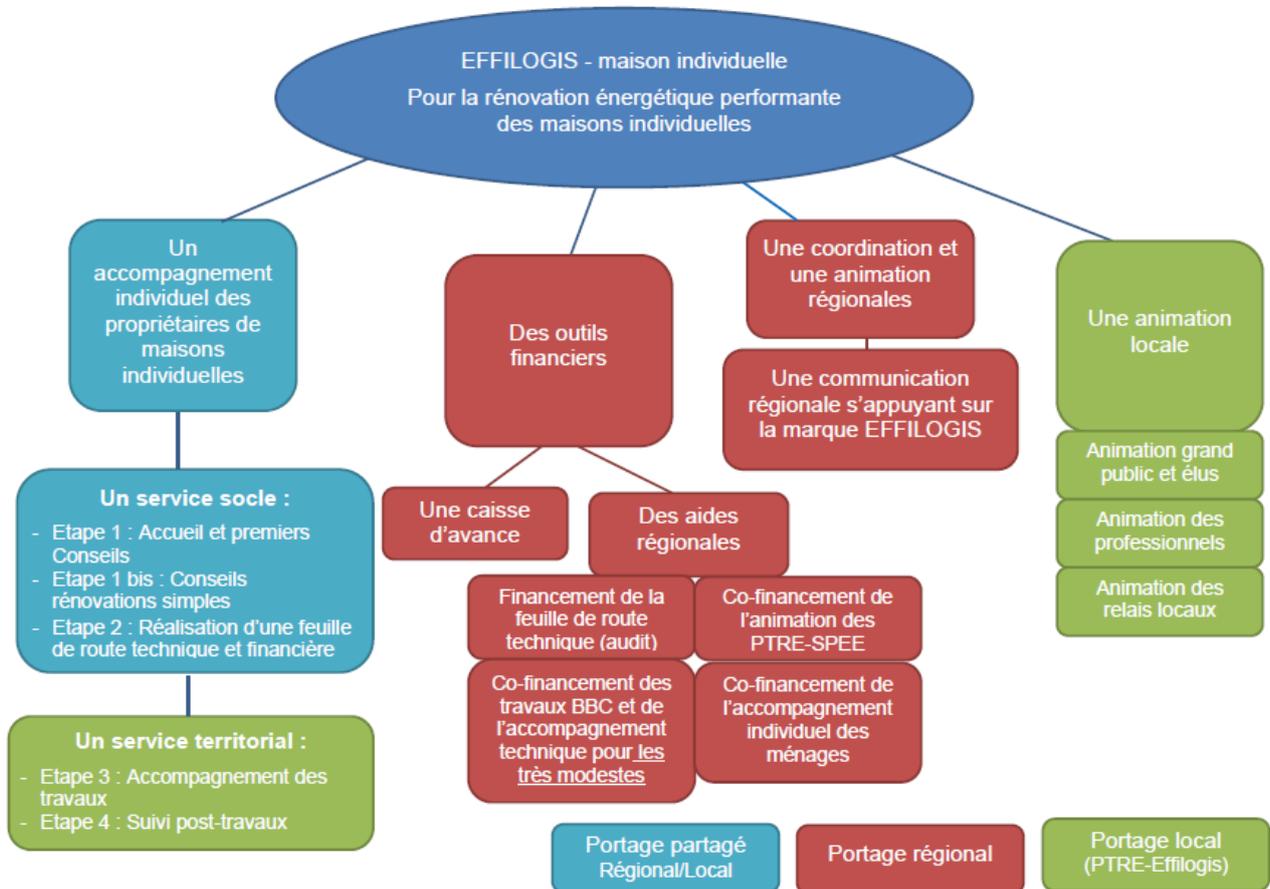
Actions non retenues :

- ✓ Créer des filtres pour les demandes d'audit
- ✓ Suppression de la délibération des chèques-audits
- ✓ Automatiser la plateforme numérique de gestion des dossiers
- ✓ Elargir les solutions d'avance de trésorerie

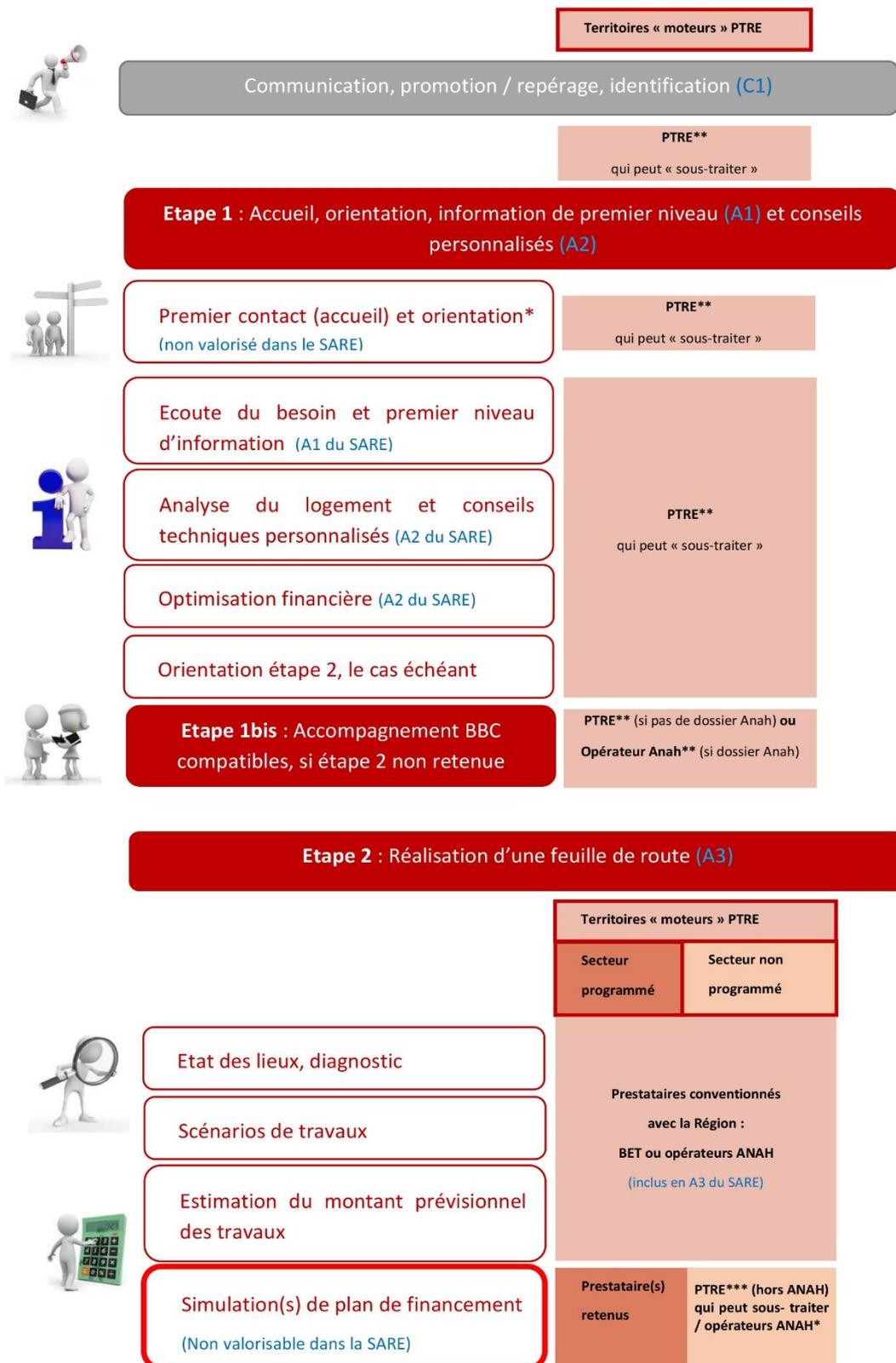


ANNEXES

Schéma global du service Effilogis Maison individuelle



Les étapes du service Effilogis Maison individuelle en articulation avec les actes métiers du programme SARE

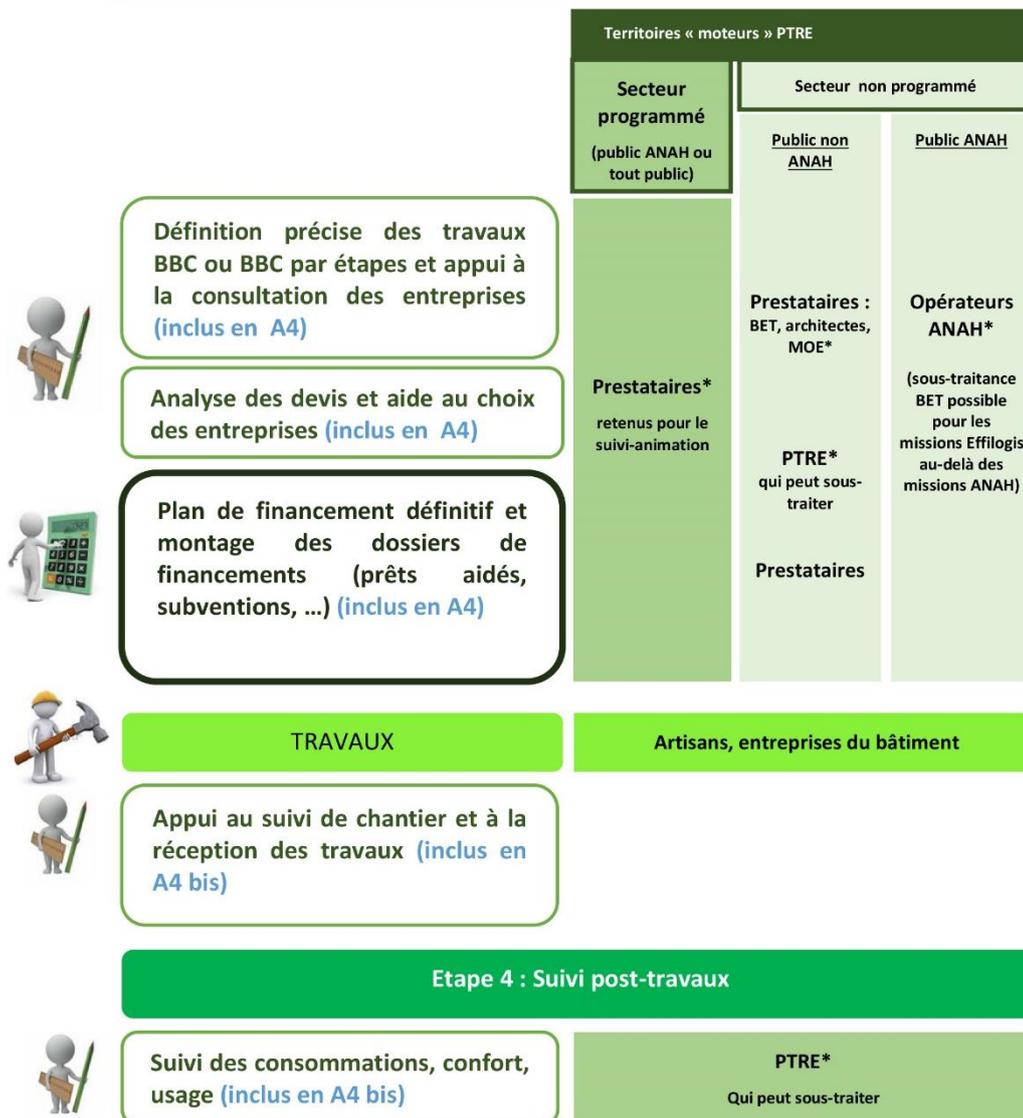


* Orientation autre parcours - opérateur Anah si projet non Energie, ou autre interlocuteur si besoin (CAUE, ADIL,...)

** avec respect du présent cahier des charges

*** Selon présent cahier des charges

Etape 3 : Accompagnement des travaux



* Selon présent cahier des charges

** en lien avec les aides aux travaux de la Région où l'AMO technique, obligatoire, est aidée par la Région à hauteur de 80%, plafonnée à 3000 €.

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de la transition écologique, anciennement Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADIL : Agence Départementale d'Information sur le Logement

ADLR : Architectes De La Rénovation

ALEC : Agence Locale de l'Energie et du Climat

Anah : Agence nationale de l'habitat

BBC : Bâtiment Basse Consommation

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CEE : Certificats d'Economies d'Energie

CERC-BFC : Cellule Economique Régionale de la Construction de Bourgogne-Franche-Comté

DORÉMI : Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles

DPE : Diagnostic de Performance Energétique

FFB : Fédération Française du Bâtiment

GES : Gaz à Effet de Serre

HMS : Habiter Mieux Sérénité

MPR : Ma Prime Rénov'

ONRE : Observatoire National de la Rénovation Energétique

ORREC : Observatoire Régional de la Rénovation Energétique et des Coûts

PAIR : Plan d'Accélération de l'Investissement Régional

PEL : Passeport Energétique du Logement

PNR : Parc Naturel Régional

PTRE : Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique

RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

SARE : Service d'accompagnement à la Rénovation Energétique

SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

SPEE : Service Public de l'Efficacité Energétique

TREMI : Travaux de Rénovation Energétique dans les Maisons Individuelles

LE PÔLE ÉNERGIE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Soutenu majoritairement par la Région et l'ADEME, le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté a pour mission de **mobiliser les professionnels du bâtiment** sur les enjeux de la transition énergétique ou écologique et de les **accompagner dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles**. Il s'adresse aux :

- 🔗 Artisans et entreprises du bâtiment
- 🔗 Acteurs de la maîtrise d'œuvre : architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes...
- 🔗 Assistants à maîtrise d'ouvrage, conseillers, animateurs, consultants, bureaux de contrôle...
- 🔗 Acteurs de la maîtrise d'ouvrage publique et privée : collectivités, élus et décideurs, bailleurs, établissements de santé et médico-sociaux...
- 🔗 Chercheurs, enseignants, formateurs et apprenants des métiers du bâtiment.

Le Pôle énergie intervient pour assurer :

- ✓ **De la formation** pour aider les acteurs de la construction et de la réhabilitation à obtenir de nouvelles compétences et qualifications
- ✓ **Du conseil et de l'expertise** pour mobiliser l'ensemble des professionnels autour du bâtiment durable
- ✓ **De l'accompagnement** pour animer des réseaux d'acteurs sur le territoire
- ✓ **L'organisation de rencontres thématiques** pour faciliter l'échange de compétences.

LE SERVICE EFFICACITE ENERGETIQUE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Pour l'ensemble du programme Effilogis, l'enjeu principal est la rénovation des bâtiments existants à **des niveaux de performance BBC-Effinergie®** a minima. Les opérations de rénovation de cette qualité contribuent à la résorption de la précarité énergétique, à une économie financière durable et **participe à la montée en compétences BBC des entreprises du bâtiment tout en créant des emplois non délocalisables**. Sur ces projets, la mise en œuvre de matériaux biosourcés renforce la réduction de l'impact carbone et la dynamisation de filières économiques locales.

La spécificité d'Effilogis et sa plus grande valeur ajoutée réside **dans l'accompagnement technique** apporté aux projets (pour toutes les cibles). En plus du soutien financier incitatif, il optimise l'atteinte de la performance énergétique BBC recherchée. La marque déposée Effilogis est construite sur deux logiques d'intervention : le programme Effilogis (des accompagnements adaptés aux maîtres d'ouvrages « professionnels » : bailleurs sociaux, collectivités, associations, établissements médico-sociaux) et le service Effilogis Maison individuelle avec un ensemble de services pour la cible des particuliers.

Le service Effilogis Maison individuelle repose sur :

- ✓ **Le service d'information-conseil pour tous les publics**, comprenant une feuille de route technique (audit énergétique) et financière (plan de financement) disponible sur l'ensemble de la région via les Espaces Conseil France Rénov', comprenant le réseau des PTRE locales, et des guichets uniques locaux de la rénovation comme portes d'entrée du service.
- ✓ **Le service mis en œuvre par les territoires partenaires de la Région**, pour les ménages qui décident de poursuivre leur projet pour s'engager dans un parcours de rénovation BBC global ou par étapes.